

BRETAGNE

Sarzeau , Morbihan, Route de Banastère/Chemin de
Feuntenio

Diagnostic archéologique aux lieux-dits «Route de Banastère» / «Chemin de Feuntenio» à Sarzeau

sous la direction de
Yoann ESCATS



Inrap Grand Ouest
Mai 2018

BRETAGNE

Sarzeau , Morbihan, Route de Banastère/Chemin de Feuntenio

Diagnostic archéologique aux lieux-dits «Route de Banastère» / «Chemin de Feuntenio» à Sarzeau

sous la direction de

Yoann Escats

avec la collaboration de

Eddie Roy

avec la participation de

Solène Le Padellec

Pierrick Leblanc

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Mai 2018

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56240

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
SRA 2017-336

Système d'information
—

Code Inrap
D121237

SOMMAIRE

I Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots clés des thesaurus
9	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération sur carte IGN
12	Arrêté de prescription
2	Projet scientifique d'intervention
23	Arrêté de désignation du responsable scientifique

II Résultats

27	1	Introduction
27	1.1	Circonstances de l'intervention
27	1.2	État des connaissances avant l'intervention
27	1.2.1	Le cadre géographique, topographique et géologique
30	1.2.2	L'environnement archéologique
32	1.3	Stratégie et méthodes mise en œuvre
35	1.4	Enregistrement des données
37	2	Présentations des données archéologiques
38	2.1	Descriptions des vestiges
38	2.1.1	Des indices d'une fréquentation dès la Protohistoire
38	2.1.2	Les fossés et le chemin de l'époque gallo-romaine
38	2.1.2.1	Les fossés
40	2.1.1.2	Les vestiges d'un chemin
43	2.1.1.3	Le mobilier gallo-romain
44	2.1.3	Les fossés d'époque Moderne/Contemporaine (figurant sur le cadastre napoléonien de 1828)
46	2.1.4	Les fossés antérieurs aux limites parcellaires du cadastre napoléonien mais postérieurs aux fossés gallo-romains : des fossés du Bas Moyen âge/Époque Moderne ?
46	2.1.4.1	Description
47	2.1.4.2	Le mobilier
48	2.1.5	Les autres vestiges non datés
48	2.1.5.1	Les trous de poteau et les fosses
48	2.1.5.2	Les structures de combustion
52	3	Conclusion
53	4	Bibliographie
54	5	Liste des figures

III Inventaires techniques

Inventaire des faits
Inventaire du mobilier céramique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Sarzeau

Adresse ou lieu-dit
Route de Banastère/
Chemin de Feuntenio

Codes

Code INSEE
56240

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système RGF – CC48 (zone 7)

X : 1272700
Y : 7161500
Z : 14,00/7 m NGF

Références cadastrales

Commune
Sarzeau

Section(s)
YO
Parcelle(s)
105, 106, 107, 108,
109, 110, 118, 119 et 120

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Commune de Sarzeau

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2017-336

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2018-053

Référence du projet INRAP
D121237

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Sarzeau

Nature de l'aménagement

Parc résidentiel de loisirs

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 27-03-18 au 03-04-18

Surfaces

Emprise prescrite
34 868 m²

Emprise des sondages :
3555 m², soit 10,19 % d'ouverture de l'emprise.

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge (?)
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
 - Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Parcelaire
- Fossé
- Maison
- Trou de poteau
- Structure urbaine
 - Foyer
- Fosse
- Structure de combustion
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 9 Céramique
 - 3 Terre cuite/TCA
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Scories
 - Outillage lithique
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Générique de l'opération

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Christine Boujot, Sra	Conservatrice du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique Bretagne (DAST)	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédérique Champagne	Assitant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier archéologique

Équipe de recherche

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Suivi des tranchées, fouille, dessins, enregistrements
Solène Le Padellec, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Suivi des tranchées, fouille, dessins, enregistrements
Pierrick Leblanc	Topographe	Relevé GPS, plan
Philippe Boulinguiez	Topographe	Relevé GPS, plan

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique, DAO, PAO
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique antique
Eddie Roy, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique protohistorique

Notice scientifique

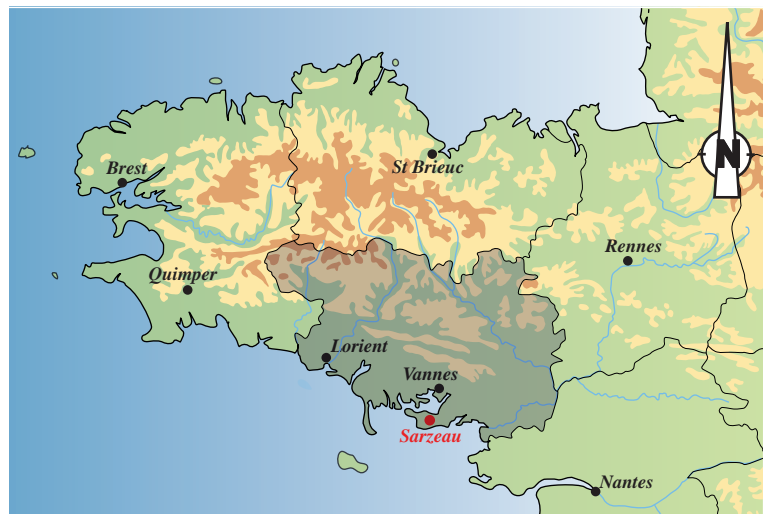
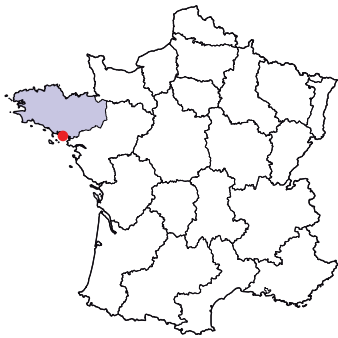
Le projet d'un parc résidentiel de loisir, sur la commune de Sarzeau (Morbihan), aux lieux-dits "Route de Banastère"/"Chemin de Feuntenio" a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 3,4 hectares.

L'opération a permis la mise au jour de vestiges appartenant à plusieurs périodes chronologiques. Des vestiges gallo-romains ont été découverts et sont matérialisés par des fossés délimitant d'anciennes parcelles ainsi qu'un chemin. D'autres fossés postérieurs mais dont la datation est peu précise ont également été mis en évidence. Ils pourraient avoir été creusés pour certains vers la fin du Moyen âge d'après le mobilier céramique recueilli. Des structures de combustion ont également été repérées. Leur présence témoigne vraisemblablement d'une occupation d'habitat à proximité. D'après des éléments de chronologie relative, ces structures pourraient avoir été mises en place dès la période romaine ou plus tardivement à la fin du Moyen âge.

État du site

Au terme de l'opération, les 40 tranchées, représentant une surface décapée de 3555 m², soit 10,19 % de l'emprise du projet, ont été rebouchées.

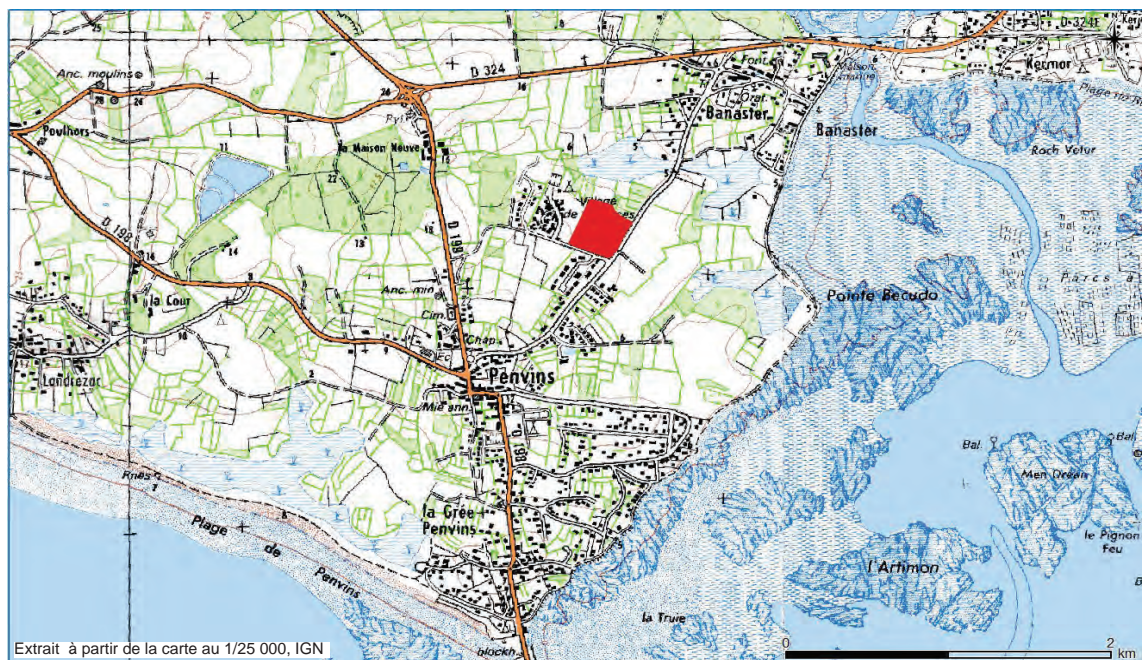
Localisation de l'opération



Bretagne
Morbihan
Sarzeau
Chemin de la Croix
Section(s)
YO
Parcelle(s)
105, 106, 107, 108,
109, 110, 118, 119 et 120



X : 1272700
Y : 7161500
Z : entre 14 m et 7 m NGF



Arrêté de prescription

D12123+



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER RECL
6805
22 NOV. 2017
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2017-336 du 21 novembre 2017

ARRÊTÉ n° 2017-336 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU la demande de permis d'aménager n° PA 05624017 Y0013 de la commune de Sarzeau, relatif au projet d'aménagement du parc résidentiel de loisirs du Feuntenio, sur un terrain situé à SARZEAU, route de Banastère/chemin du Feuntenio, reçue le 30 octobre 2017 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de leur étendue, les aménagements envisagés (travaux de terrassements, créations de voies et de réseaux d'alimentation et d'évacuation, plantations d'arbres et de haies) sont susceptibles de provoquer la mise au jour et d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : SARZEAU

Lieu-dit : Route de Banastère/Chemin du Feuntenio

Cadastre : section : YO parcelles : 105. 106. 107. 108. 109. 110. 118. 119. 120 .

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la commune de Sarzeau, Place Richemont 56 370 SARZEAU, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 21 novembre 2017

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
Commune de Sarzeau
Service départemental d'archéologie du Morbihan
INRAP

Copie :
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Préfecture du Morbihan



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2017-336
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne
département :	Morbihan
commune :	SARZEAU
lieu-dit :	Route de Banastère/Chemin du Feuntenio
cadastre :	section : YO parcelles : 105, 106, 107, 108, 109, 110, 118, 119 et 120.
propriétaire :	commune de SARZEAU
pétitionnaire :	commune de SARZEAU

Emprise du diagnostic archéologique : 34 868 m²

Objectifs :

L'ensemble de la commune de Sarzeau est un secteur riche de tout un patrimoine archéologique d'un fort intérêt patrimonial, comprenant aujourd'hui 52 sites ou indices de sites répertoriés à l'inventaire de la carte archéologique nationale. Ce patrimoine témoigne de l'ancienneté de l'occupation humaine du territoire, depuis les plus anciennes industries du Paléolithique (Duer, Bénance,...), les réalisations mégalithiques du Néolithique (Kermaillard, Lagueven, Brillac, Becudo, etc.), jusqu'aux traces d'activité humaine des périodes gauloises, antiques puis médiévales.

Compte-tenu de cet environnement archéologique exceptionnel, l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de déterminer la présence ou l'absence de vestiges archéologiques complémentaires sur l'emprise du projet et le cas échéant de les caractériser.

Principes méthodologiques :

Le projet de Parc résidentiel de loisir s'étend sur une superficie de 34 868 m².

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet selon un mode opératoire adapté. En effet, le projet d'aménagement prévoyant de réserver un espace boisé au centre du projet et de préserver certains arbres existants, les sondages seront essentiellement localisés sur les secteurs aménagés (emplacements de stationnements, emplacements pour les habitations légères de loisirs, voiries, réseaux, containers). Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Au total, au moins 10 % de l'emprise devront être sondés. Des décapages manuels pourront être

réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné. Dans la mesure du possible, des observations paléoenvironnementales mais également sédimentaires (géomorphologie, micromorphologie) pourront être effectuées afin que le service régional de l'archéologie puisse disposer de tous les éléments nécessaires afin de décider des mesures les plus adaptées pour la suite du dossier.

Le Service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général. Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 21 novembre 2017

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves Menez



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

22 NOV. 2017

INRAP GO

Rennes, le 21 novembre 2017

Le Directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional

INRAP Grand-Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 CESSON SEVIGNE Cedex

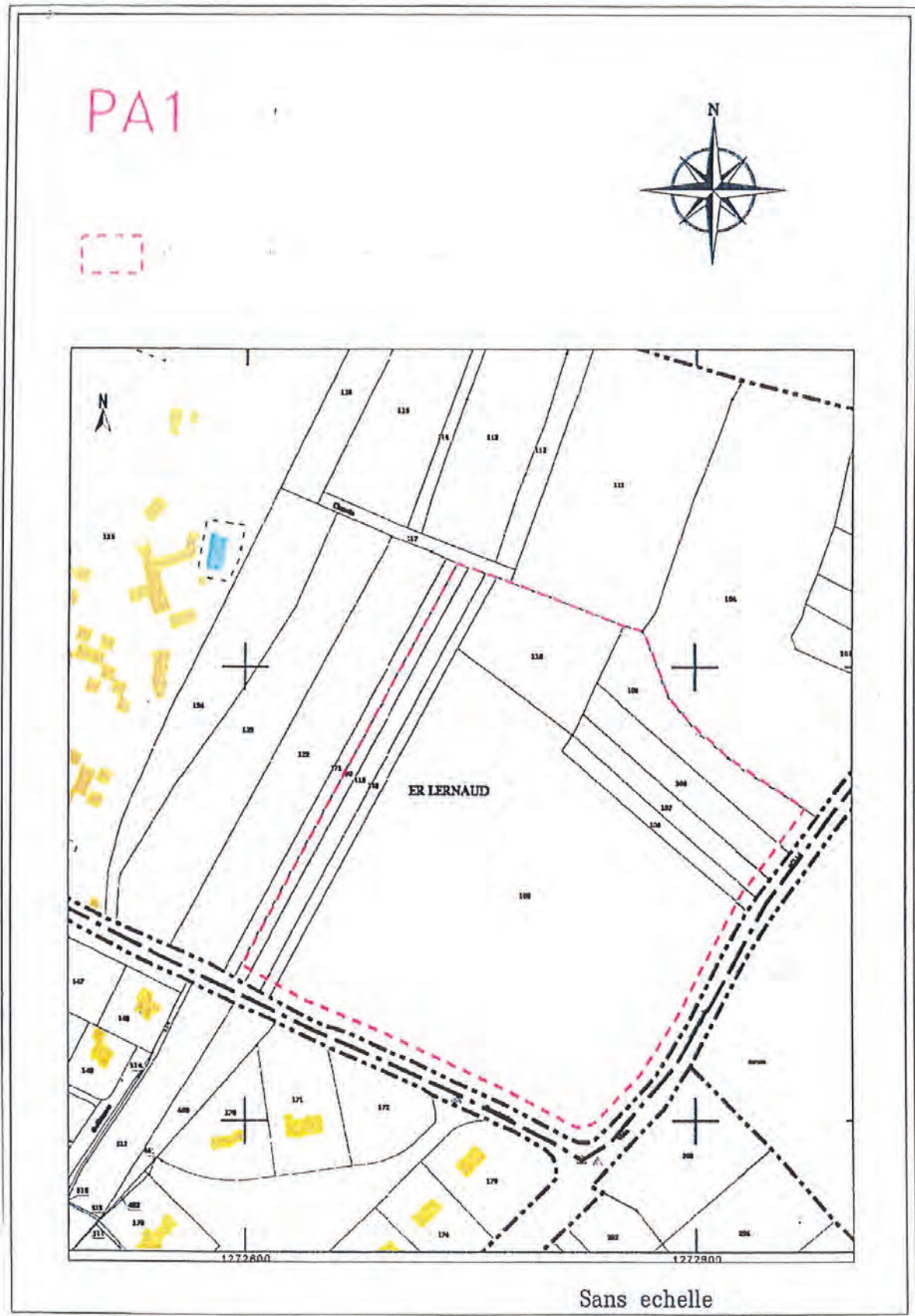
Direction régionale
des affaires culturellesService régional
de l'archéologieAffaire suivie par
Christine BOUJOTPoste : 02 99 84.59.00
christine.boujot@culture.gouv.fr**Objet** : prescription de diagnostic archéologique**Réf** : SARZEAU (56) route de Banastère/chemin du Feuntenio**PJ** : arrêté n° 2017-336

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

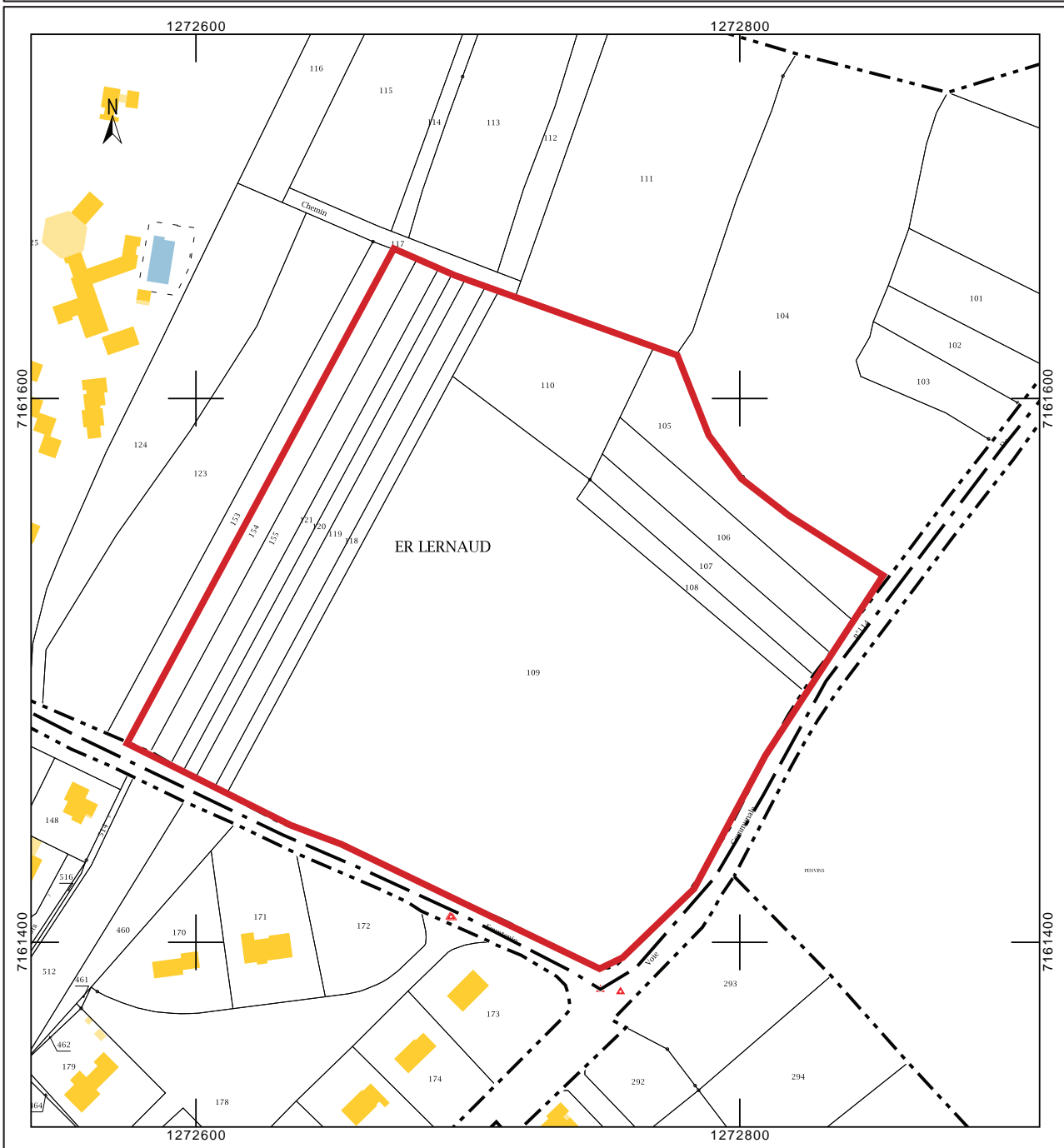
Le département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ



<p>Département : MORBIHAN</p> <p>Commune : SARZEAU</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VANNES Pôle de topographie et de gestion cadastrale 13 Avenue Saint Symphorien 56020 56020 VANNES Cédex tél. 02 97 01 50 66 -fax ptgc.morbihan@dgifp.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : YO Feuille : 000 YO 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000</p> <p>Date d'édition : 31/01/2018 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Projet scientifique d'intervention

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap⁺

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2018/154

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A13946922176

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«SARZEAU (56), ROUTE DE BANASTERE, CHEMIN DU
FEUNTENIO »

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 23/01/18

Opération : D121237 – Arrêté n° 2017-336

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 22 novembre 2017 portant sur le diagnostic dénommé « SARZEAU (56), ROUTE DE BANASTERE, CHEMIN DU FEUNTENIO » sur la commune de Sarzeau dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 1 décembre 2017.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P₃


P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D121237
SARZEAU (56), ROUTE DE BANASTERE, CHEMIN DU
FEUNTENIO

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne		Département	Morbihan	
Commune	Sarzeau				
Lieu-dit	ROUTE DE BANASTERE, CHEMIN DU FEUNTENIO				
Cadastre	Sarzeau : YO 105, 106, 107, 108, 109, 110, 118, 119, 120				
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2017-336	22-11-2017	34868 m ²	01/12/2017	23/01/18
Modification					
Contexte actuel	Rural		Contexte particulier		
Nature archéologique	Non stratifié				

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2017-336, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	2 jours
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	3 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramique et lithique)		4 jours
Spécialiste (géomorphologue)	2 jours	3 jours
Topographe	1 jour	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Transfert	1	

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	6 jours	Mars 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
21 FEV. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2018-053 du 16 février 2018

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-053 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-336

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2017-336 du 21 novembre 2017 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à SARZEAU, route de Banastère (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Yoann ESCATS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-336.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Yoann ESCATS.

Fait à Rennes, le 16 février 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie


Yves MENEZ

Destinataire :
M. Yoann ESCATS

Copie :
Inrap
Commune de Sarzeau

II. Résultats

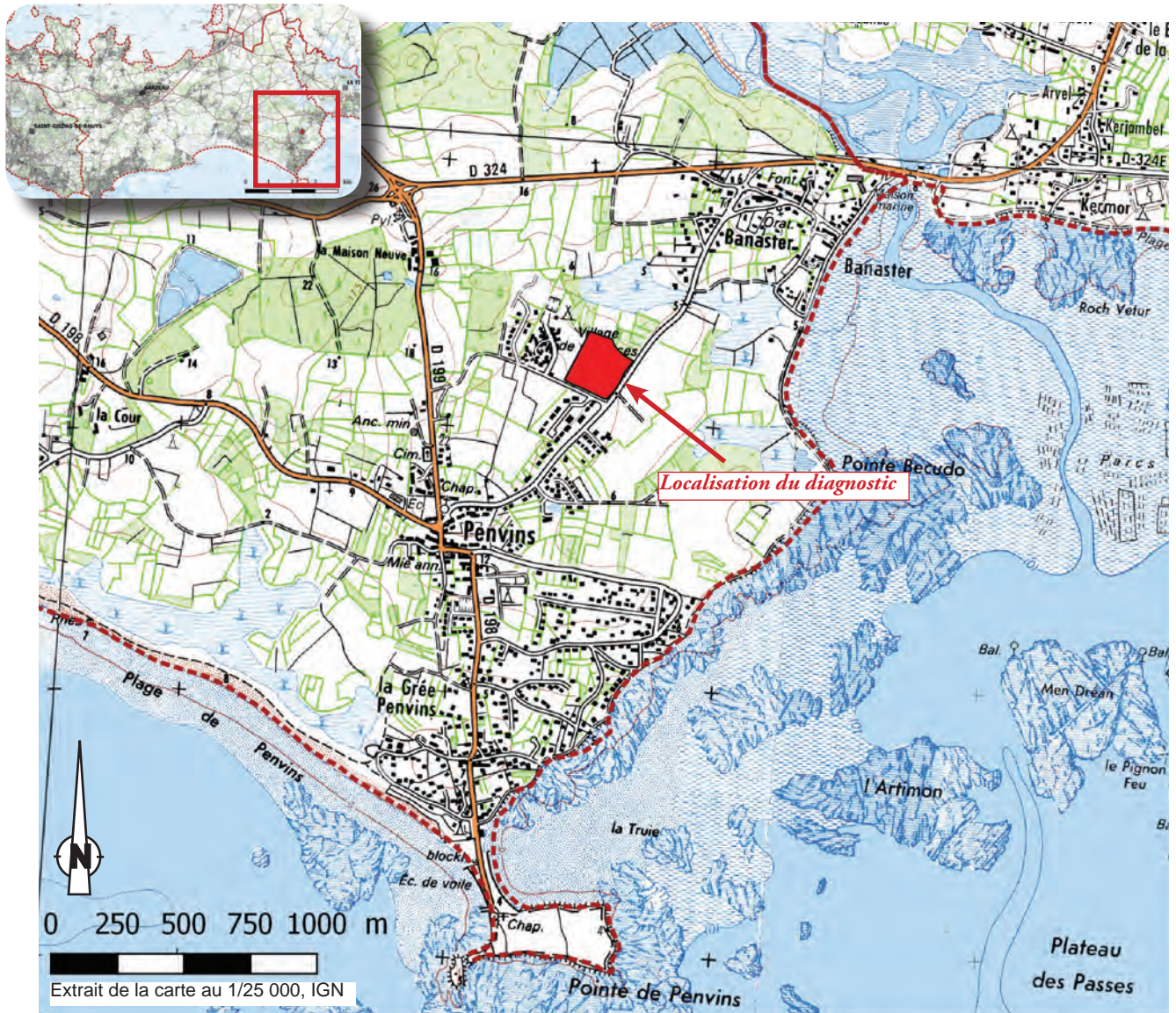


Fig. 1 Localisation de l'opération sur carte IGN



Fig. 2 Localisation de l'opération sur Google Earth

1 Introduction

1.1 Circonstances de l'intervention

Dans le cadre d'un projet d'un parc résidentiel de loisirs, sur la commune de Sarzeau (Morbihan) (fig. 1), le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit un diagnostic archéologique. Ce projet, initié par la commune de Sarzeau, couvre une surface de 34 868 m². Le diagnostic est réalisé en raison d'un contexte archéologique sensible, le secteur étant situé proche du littoral, environné d'occupations datées de la Préhistoire aux périodes plus récentes. Les contextes topographiques et géographiques sont également des éléments très favorables à la présence d'implantations humaines anciennes (*cf infra*). Conformément à la prescription (*cf supra*), l'opération a pour objectif de mettre en évidence, au moyen de sondages mécaniques (tranchées) la présence de vestiges archéologiques, puis de caractériser leur nature, d'évaluer leur étendue et leur degré de conservation « afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ».

1.2 État des connaissances avant l'intervention

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

- Le cadre géographique :

Le diagnostic se situe au sud de la commune du bourg de Sarzeau, à proximité de Penvins (lieu-dit au bord du littoral de la presqu'île de Rhuys (fig. 1). Le projet se situe plus précisément sur les lieux-dits du «Route de Banastère» et «Chemin de Feuntenio».

Le terrain concerné par le diagnostic était anciennement constitué de petites parcelles (en lanière) bordées de haies pour la plupart enlevées. Les haies existantes, encore nombreuses) ainsi que quelques zones boisées ont conditionné l'implantation des tranchées de diagnostic.

- Le cadre topographique et géologique :

Le secteur de l'emprise du diagnostic occupe le rebord d'une légère colline, sur un versant nord-est, à une altitude comprise entre 14 m NGF et 7 m NGF (fig. 3 et 5).

D'après la carte géologique, éditée par le BRGM (fig. 4), le secteur de l'étude repose sur des formations d'altérites micaschisteuses (fig. 4 : vert clair et points bleus) et de micaschistes clairs quartzitiques à muscovites (*cf fig. 4* : vert foncé). À l'échelle du site, le sous-sol est constitué de formations micaschisteuses saines à altérées (mélange d'argile jaune-orangé et de plaquettes ou paillettes de micaschiste).

Le plan des profondeurs des tranchées, établi pour ce rapport (fig. 5), permet de se rendre compte des épaisseurs des limons bruns recouvrant le substrat. Au nord de la zone d'étude, les épaisseurs de limons jusqu'au substrat rocheux ont atteint au maximum 1 m (fig. 5 LOG). En dehors, l'altérite micaschisteuse est apparue sous une couche de limon brun dont l'épaisseur varie peu entre 0,30 m et 0,50 m.



Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Sarzeau (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com> // © Inrap, DAO Y. Escats



Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic (en rouge) sur de la carte géologique du secteur de Sarzeau © BRGM // Inrap, © DAO Y. Escats

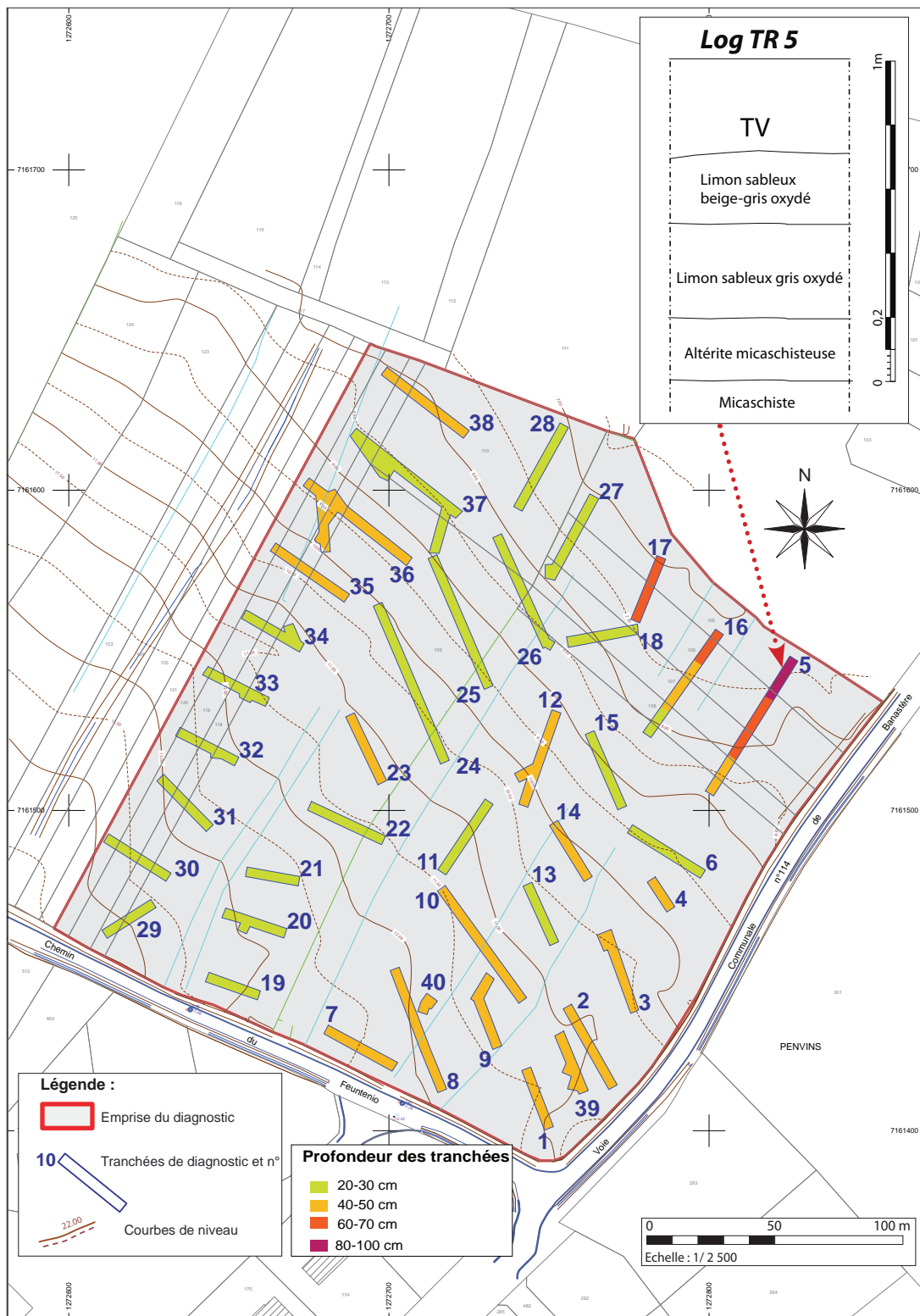


Fig. 5 Profondeur des tranchées du diagnostic et LOG de la tranchée 5 © Inrap, DAO Y. Escats

1.2.2 L'environnement archéologique

Principalement issus de prospections pédestres et aériennes, les sites et indices de sites archéologiques ont été relevés sous la forme d'une base de données informatisée figurant sur la carte archéologique, mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Pour la commune de Sarzeau, plus de 52 sites ou indices de sites sont ainsi recensés (fig. 6). Ceci témoigne d'une densité importante d'occupations anciennes sur cette partie de la Presqu'île de Rhuys, depuis les plus anciennes du Paléolithique (industrie lithique mise au jour sur le littoral, essentiellement au nord, côté Golfe du Morbihan), du Néolithique et de l'âge du Bronze (mégolithisme, *tumuli...*) jusqu'aux traces d'activités humaines des périodes gauloise, gallo-romaine et médiévale. Sur Penvins, on notera à proximité du diagnostic de la présence d'une concentration de monuments mégalithiques du Néolithique ainsi que des indices d'occupation de l'âge du Fer (données issues de la prospection aérienne).

La commune n'a connu qu'une opération d'archéologie préventive. Il s'agit d'un diagnostic de 2130 m² réalisé par Eddie Roy en 2012 au centre bourg de Sarzeau au coeur de l'Îlot Poulménac'h (Roy 2012). Les tranchées avaient mis en évidence des vestiges datés de la période romaine (le mobilier céramique relève du Ier siècle de notre ère), matérialisés par un système de fossés (enclos ?) ainsi que quelques fosses.

Une fouille programmée est effectuée au château médiéval de Suscinio depuis 2011 par Karine Vincent (diagnostic au préalable puis une fouille triennale de 2013 à 2016, et une poursuite en 2018 ¹).

¹ Source : <http://www.letelegramme.fr/morbihan/sarzeau/suscinio-la-quete-d-une-naissance-18-04-2017-11480218.php>

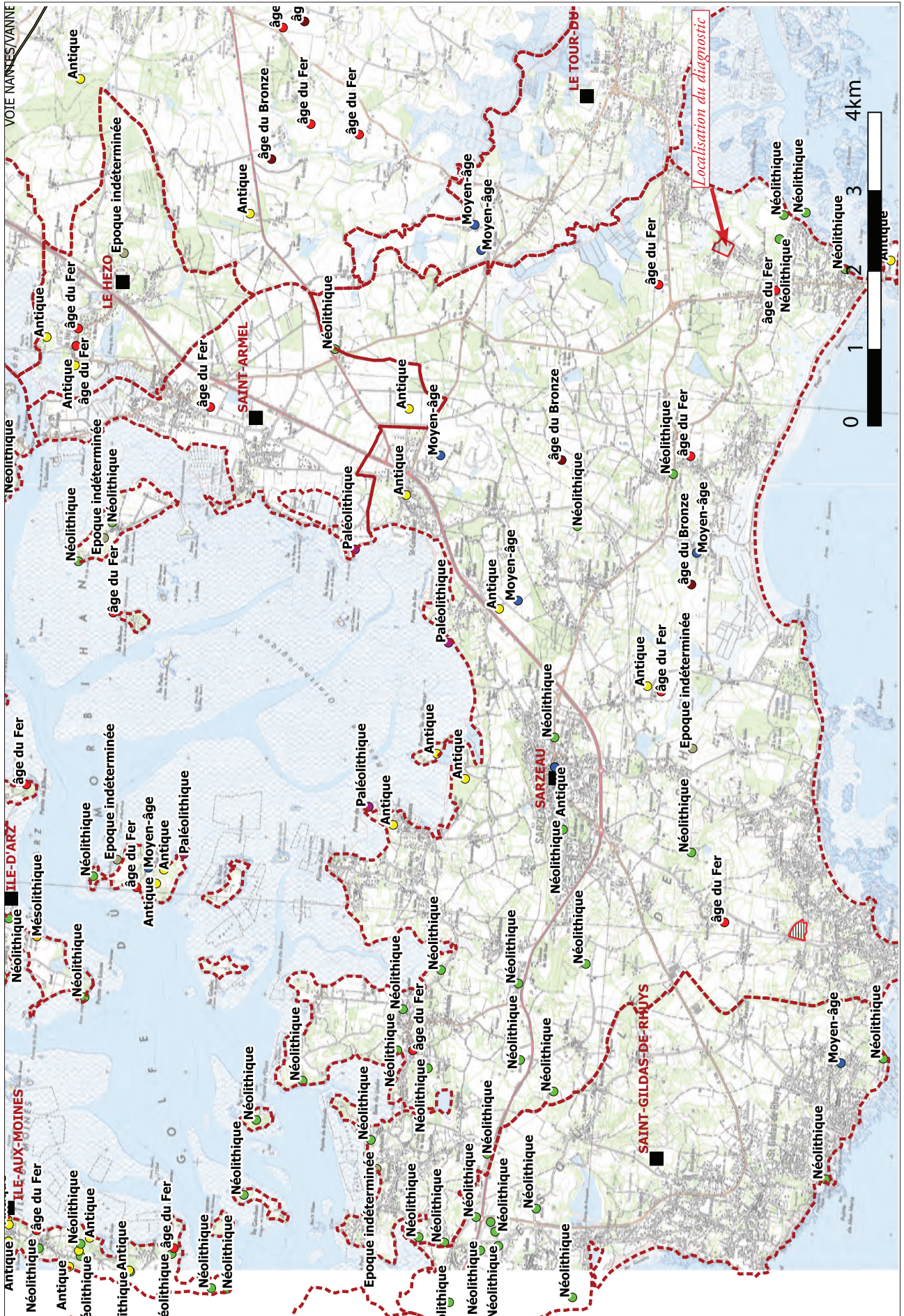


Fig. 6 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN.

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 27 mars 2018 au 3 avril 2018, avec une équipe 2 archéologues et une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 3 m de large (conduite par un chauffeur de l'entreprise Beaussire).

Au total, 40 tranchées de 3 m de large et de longueurs variables ont dans un premier temps été réalisées et consistaient au décapage mécanique des niveaux superficiels (terre végétale) jusqu'à l'apparition des structures archéologiques (fig. 8 et 9). La méthode de la tranchée en continu a été choisie. Disposées plus ou moins en parallèle, elles ont été orientées selon la pente naturelle du terrain et/ou selon les contraintes du terrain (présence de nombreux arbres, arbustes ou souche d'arbre : fig. 7 et 10). Le terrain avait été préalablement défriché par les services de la mairie afin de faciliter le passage de la pelle mécanique. L'espacement des tranchées, de l'ordre de 18 m, a été plus ou moins respecté selon les contraintes évoquées précédemment. Une fois les tranchées effectuées, une phase d'évaluation (tranchées supplémentaires et/ou extension, fouille manuelle ou mécanique) a été engagée le cas échéant. Au total, les 40 tranchées ont permis d'étudier une surface décapée de 3555 m², représentant 10,19 % d'ouverture de l'emprise du projet, d'une surface totale de 34 868 m². À l'issue de l'opération, toutes les tranchées ont été rebouchées. (*cf infra*).



Fig. 7 Vue aérienne de l'emprise du diagnostic. Présence de nombreux arbres et arbustes © Qgys®, Google Maps®, Y. Escats.



Fig. 8 Tranchées de diagnostic en cours de décapage à la pelle mécanique © Y. Escats



Fig. 9 Exemple de tranchée de diagnostic décapée à la pelle mécanique © Y. Escats



Fig. 10 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

1.4 Enregistrement des données

- Durant l'opération :

Dans un premier temps, les tranchées ont été numérotées de 1 à n dans l'ordre séquentiel de réalisation. Les indices archéologiques mis en évidence (structure excavée, mobilier archéologique le cas échéant) ont ensuite été numérotés par « Fait » selon la nomenclature suivante : F 1 à F n pour chaque tranchée. Les données ont été enregistrées dans des fiches simplifiées regroupées dans des « cahiers d'enregistrement », eux-mêmes numérotés de 1 à n. Tous les faits, marqués au sol afin de les localiser, ont été enregistrés systématiquement dans les fiches et dessinés au 1/100 dans la tranchée reproduite dans un encadré millimétré prévu à cet effet. Cette méthode permettait de prévenir d'éventuelles intempéries ou remontées d'eau pouvant masquer les vestiges mis au jour. A ce sujet, les conditions météorologiques et la nature du terrain ont plutôt été défavorables au déroulement de l'opération. De nombreuses tranchées se sont remplies d'eau rapidement (après les pluies et les remontées des nappes phréatiques) (fig. 12).

Un relevé topographique a ensuite pu être assuré, à l'aide d'un appareil GPS, par le service topographique de l'INRAP (centre archéologique de Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine). Ce relevé permet d'obtenir un « plan masses » sur lequel figure ce qui a été observé au diagnostic (fig. 11).

- Lors de la phase d'évaluation :

Les vestiges, fouillés mécaniquement ou manuellement, ont fait l'objet, d'un relevé systématique en plan et en coupe au 1/20 sur des « minutes » papier ou directement sur les fiches d'enregistrement du cahier. Une couverture photographique en format numérique a également été réalisée le cas échéant (vues de détail ou générales des vestiges).

- Lors de la phase d'étude (post-fouille) :

Toute la documentation papier (fiches d'enregistrement, minutes) a été saisie sur un support informatique sous forme d'un inventaire EXCEL (cf III. Inventaires techniques). Dans cet inventaire figurent les faits archéologiques renseignés (en terme de description, datation, dimensions), ainsi que les références des minutes du terrain numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail). Les numéros de photos des faits apparaissent également dans le même inventaire.

Enfin, les tableaux d'inventaire du mobilier archéologique, recueillis lors de l'opération, sont également placés, par étude, dans cette dernière partie du rapport.



Fig. 12 Tranchée inondée © Inrap, Y. Escats

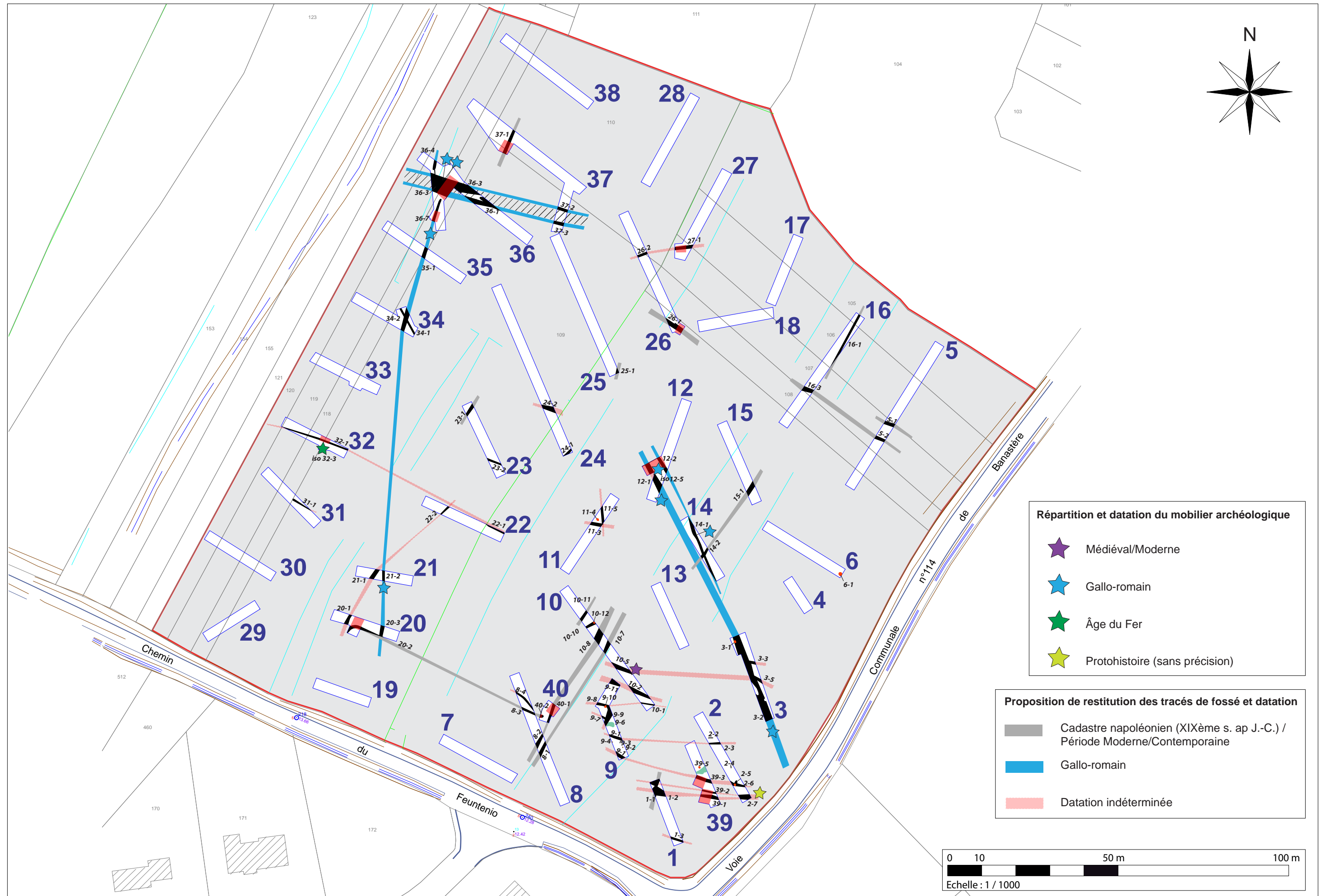


Fig. 13 Plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges archéologiques, sur le cadastre actuel © Inrap, DAO Y. Escats, 2018.

2 Présentation des données archéologiques

Vestiges d'origine anthropique	
Type	Nombre
Fossé (tronçons)	67
Fosse	3
Trou de poteau	2
Structure de combustion	7
Chemin	1
Total	80

Les 40 tranchées, réalisées sur les 34 868 m² de l'emprise, ont permis d'enregistrer un total de 80 faits archéologiques (traces ou anomalies apparues dans les tranchées, sous la terre végétale). Il s'agit uniquement de structures excavées d'origine anthropique, présentées quantitativement, par type de vestiges, dans le tableau suivant (à gauche) et figurées également sur le plan général précédant (fig. 11). Le plan de la figure 13 présente les vestiges avec des propositions de datations déterminées à partir du mobilier archéologique recueilli et d'une analyse spatiale (observations de cartes anciennes et photographies aériennes, organisation des fossés) (fig. 13). Comme le souligne Eddie Roy (céramologue), dans son introduction de l'étude du mobilier, l'ensemble du matériel recueilli lors du diagnostic est uniquement constitué de quelques rares fragments céramiques, et de morceaux de tuiles. Parmi les 9 tessons de céramiques prélevés, aucune forme n'a été identifiée. Les morceaux de tuiles proviennent de deux *tegulae* et d'une *imbrex*. Malgré l'indigence du mobilier, trois phases d'occupations anciennes peuvent être établies : la première durant la Protohistoire (deux tessons isolés dont un daté de l'âge du Fer, la seconde de l'époque gallo-romaine et la dernière entre le Moyen âge et l'époque Moderne (un tesson).

La majorité des faits archéologiques est représentée par des tronçons de fossé (67). Ils appartiennent à différents horizons chronologiques.

- En premier lieu, un certain nombre de fossés ont pu être clairement attribués aux périodes récentes (époque Moderne/Contemporaine). Leur tracé concorde en effet avec ceux correspondant aux limites parcellaires relevées sur le cadastre napoléonien de XIXe siècle (1828, Section N de La Maison-Neuve, 2e feuille, échelle 1/2 500, parcelles n° 114-639, commune de Sarzeau).
- D'autres fossés plus récents correspondent à des limites de culture, encore perceptibles sur des photographies aériennes des années 90. Ces éléments nous ont donc permis de discriminer les vestiges appartenant aux aménagements agraires récents ou à des limites de parcelles en lanière particulièrement denses dans le secteur. Ceci a permis d'aboutir à la détermination d'un système fossoyé antérieur au XIXe siècle.
- Par ailleurs, quelques fossés, d'orientation déviante par rapport au réseau plus récent, ont vraisemblablement été creusés dès l'Antiquité d'après le mobilier archéologique recueilli dans leur comblement. Ces fossés gallo-romains correspondent à des limites de parcelles ainsi qu' à des marqueurs d'axes de circulation (fossés bordiers), les vestiges d'un chemin ayant été mis au jour.
- En outre, un certain nombre de fossés mis au jour n'ont pu être datés. Leur orientation diverge également à la fois par rapport au réseau antique et celui plus récent (Moderne/Contemporain). Seul un élément datant correspondant à un tesson médiéval ou moderne (bas Moyen âge ?) a été récolté dans un de ces fossés.
- D'autres vestiges, du type «trous de poteau» (2), signalant la présence de bâtiments en ossature bois ainsi que des structures de combustions (7) apportent par leur présence le témoignage d'une occupation à proximité, mais dans la nature et les datations n'ont pu être établies.

2.1 Descriptions des vestiges

Nous présenterons les vestiges par type et par ordre chronologique.

2.1.1 Des indices d'une fréquentation dès la Protohistoire

Des éléments très anecdotiques se rapportant à la période protohistorique ont été repérés lors du diagnostic.

- À l'ouverture de la tranchée 2 (**fig. 13**), un petit fragment de céramique à pâte brun grisâtre foncé et brun rougeâtre a été prélevé en surface du fossé 2-7. Sa datation se rapporte à la Protohistoire sans précision (2200-50 avant notre ère) (d'après l'étude du mobilier effectuée par Eddie Roy, céramologue, Inrap).

- À hauteur de la tranchée 32 (**fig. 13**), plus à l'ouest, un autre fragment de céramique à pâte brune d'aspect extérieur rougeâtre et intérieur beige, à gros dégraissants a été prélevé au niveau du décapage (hors structure). Il est daté de l'âge du Fer sans précision (800-50 avant notre ère).

2.1.2 Les fossés et le chemin de l'époque gallo-romaine

2.1.2.1 Les fossés

Des fossés matérialisant des limites de parcelles ont été repérés à deux endroits.

En partie est de l'emprise, deux tronçons de fossé sont apparus au travers des tranchées 3 (fossé 3-2), 14 (14-1) et 12 (12-1 et 12-2), et prennent une orientation NNO/SSE (**fig. 15**).

Au niveau du décapage, un des fossés est apparu sous 40 cm de terre végétale avec une largeur assez importante, de l'ordre de 1,70 m (12-1) à 1,90 (3-2). Le second fossé (14-1 et 12-2), situé en parallèle du premier mesure quant à lui 0,40 à 0,80 m de large. Le comblement des deux fossés est composé en surface d'un limon brun-gris à beige-gris oxydé. Un sondage mécanique a pu être effectué dans la tranchée 12, la tranchée 3 étant inondée. Les tronçons des fossés 12-1 et 12-2 révèlent des creusements peu profonds, respectivement de 48 cm et 40 cm (**fig. 16**) selon un profil irrégulier ou en V aux bords évasés.

Notons que le fossé 3-5 est visiblement postérieur au fossé romain 3-2 (**fig. 14**, observation de surface) et une structure de combustion 3-1 est installée dans le fossé 3-2.



Fig. 14 Tranchée inondée © Inrap, Y. Escats

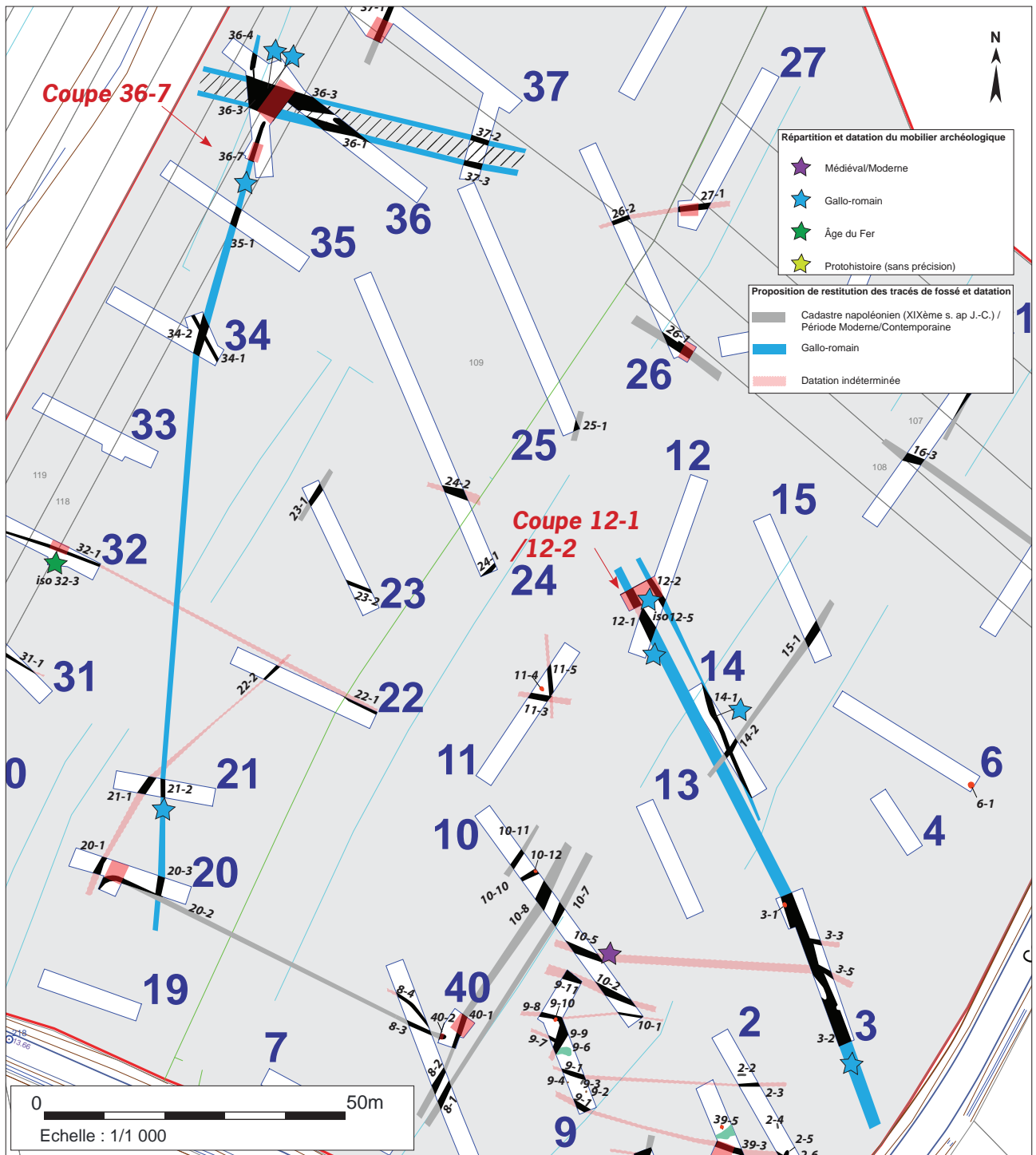


Fig. 15 Plan de situation des fossés romains (en bleu) © Inrap, Y. Escats

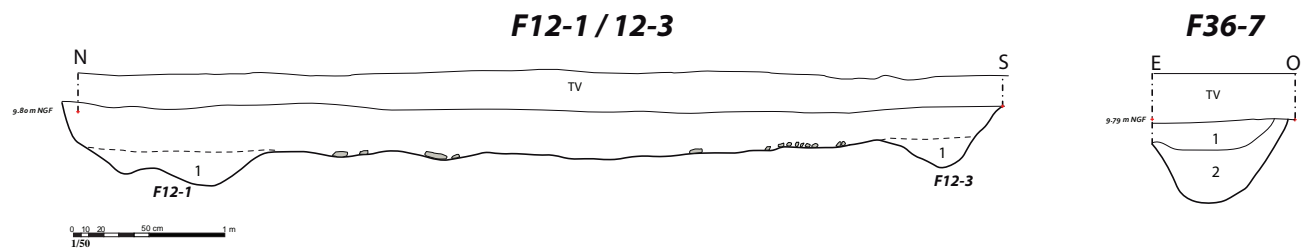


Fig. 16 Coupe des fossés romains © Inrap, Y. Escats

A l'ouest de l'emprise, un second fossé, orienté nord-sud, a été mis au jour dans les tranchées 20 (20-3), 21 (21-2), 34 (34-2), 35 (35-1) et 36 (36-7). Il s'interrompt environ 1 m avant le chemin 36-3 (décrit ci-après) (fig. 17). Le fossé mesure une largeur variable comprise entre 0,80 m et 1,30 m. Son comblement est composé de limon brun-gris oxydé, mêlant de nombreuses plaquettes de micaschiste à hauteur des tronçons 34-2 et 35-1. Le sondage mécanique effectué dans le tronçon 36-7 affiche un profil en V à fond arrondi et une profondeur conservée de 56 cm.

Un autre tronçon de fossé de même orientation 36-4 démarre quant à lui à environ 1 m du bord nord du chemin. Le petit fossé faisant la jonction entre le chemin et la terminaison du fossé 36-4 semble correspondre à un creusement exutoire permettant à l'eau de s'évacuer de la chaussée.



Fig. 17 Vue des fossés 36-4 et 36-7 s'interrompant au niveau du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

2.1.2.2 Les vestiges d'un chemin

Une large bande de près de 5 m a été reconnue dans la tranchée 36 (fig. 17, 18). Le comblement de surface est composé d'un sédiment limoneux brun-gris très oxydé. Un niveau de cailloutis (quartz roulé), correspondant vraisemblablement à la chaussée, est apparu directement sur le substrat géologique entre les fossés bordiers 36-1 et 36-3 (se confondant dans la partie ouest de la tranchée, au niveau de son extension). Le sondage mécanique a permis d'observer en coupe ce niveau de cailloutis, relativement peu dense ou mal conservé ainsi que le profil irrégulier des fossés bordiers et de la chaussée (fig. 19, 20 et 21). Il s'agit d'un chemin creux visiblement peu marqué que l'on suit sur quelques mètres jusqu'à la tranchée 37 (marqué par les fossés bordiers 37-2 et 37-3).

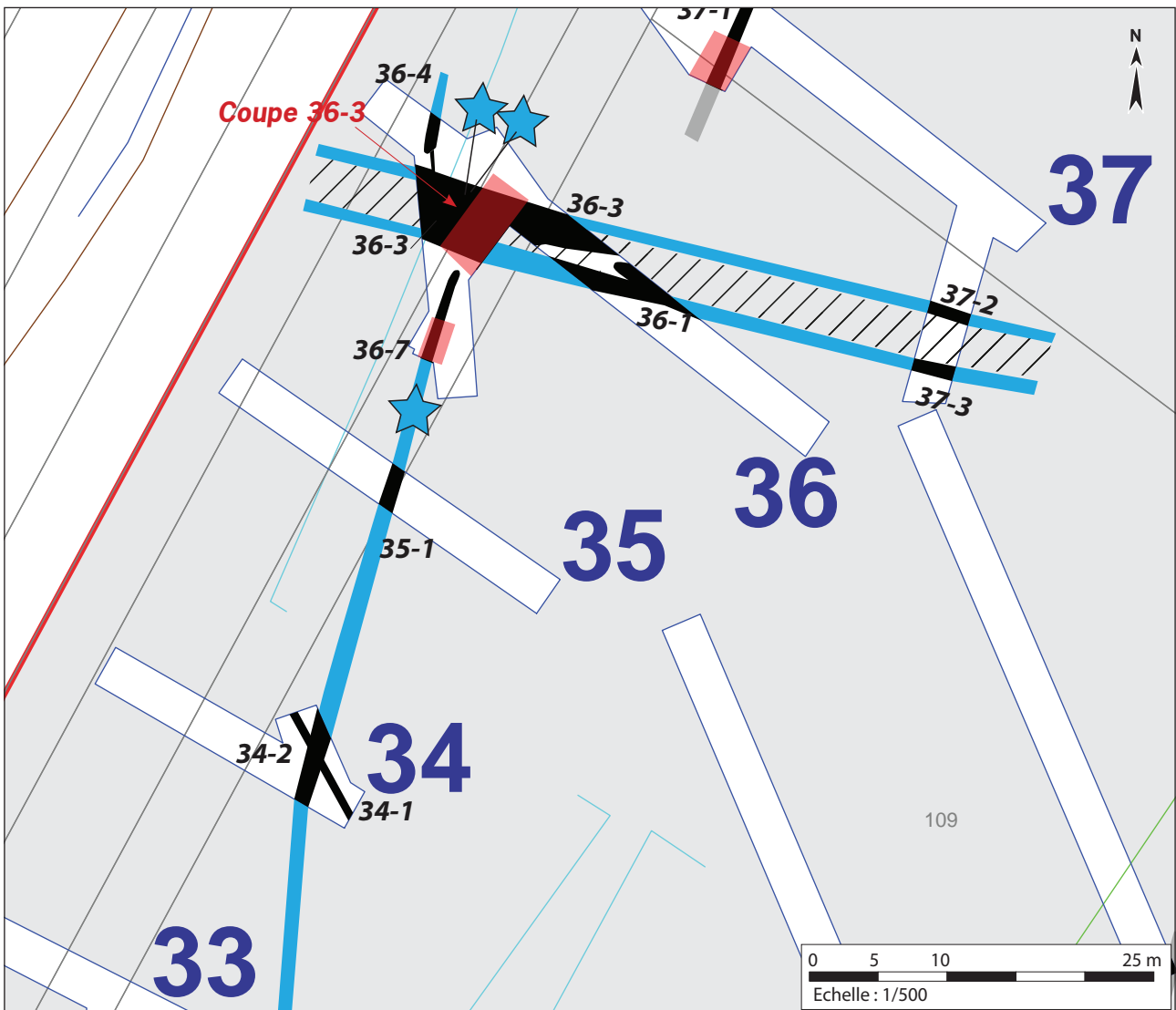


Fig. 18 Plan de situation du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

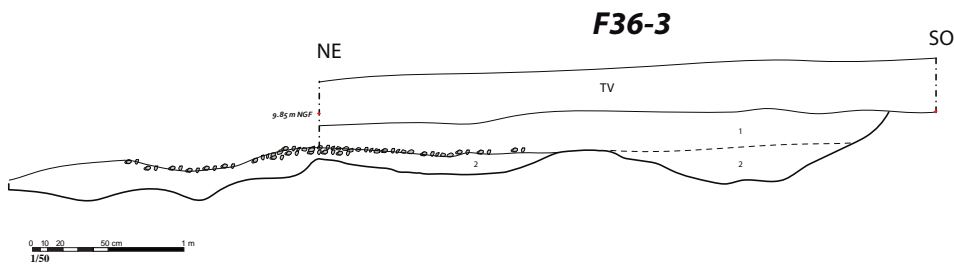


Fig. 19 Coupe du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

Au-delà de cette tranchée, les fossés n'apparaissent plus dans les tranchées 26 et 27, pourtant situées dans son axe. Il s'agit probablement d'un problème de conservation.

Du mobilier céramique daté de l'époque gallo-romaine a été récolté lors du sondage mécanique. Il s'agit de deux tessons dont un fragment d'amphore ainsi qu'un morceau d'imbres (élément de couverture de bâtiment)(cf infra «le mobilier»).



Fig. 20 Coupe du chemin 36-3. Le niveau de cailloutis est visible en surface et dans la coupe à gauche © Inrap, Y. Escats



Fig. 21 Détail de la coupe du chemin 36-3, le cailloutis composé de quartz roulé de différentes dimensions © Inrap, Y. Escats



Fig. 22 Fragment de fusaïole récolté dans le comblement du fossé 3-2 © Inrap, E. Roy

2.1.2.3 Le mobilier gallo-romain (d'après l'étude du mobilier céramique d'Eddie Roy en collaboration avec Richard Delage)

Se reporter à la figure 15 page 38 pour situer le mobilier sur le plan. L'occupation gallo-romaine semble se situer entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère, avec des éléments peut-être précoces du Ier s. pour le chemin 36-3.

Fait 3-2 (fossé)

1 demi fusaïole en pâte rouge a été prélevée à cet emplacement. Il s'agit d'une rondelle découpée dans un tesson de céramique en pâte rouge. Aux époques gauloise, gallo-romaine et médiévale, ce sont souvent des tessons de céramiques, des fragments de vases brisés, arrondis par usure et percés, qui servaient de fusaïoles (éléments liés à l'activité de tissage). En l'occurrence, la pâte semble évoquer une fusaïole gallo-romaine. Datation : Période gallo-romaine.

Fait 12-1 (fossé)

1 petit fragment d'une cruche à pâte rougeâtre a été prélevé à cet emplacement.

Datation : Période gallo-romaine.

Fait 12-5 (isolé)

1 petit morceau de *tegula*, a été découvert à cet endroit.

Fait 14-1 (fossé)

1 petit morceau de *tegula*, a été découvert à cet emplacement.

Fait 21-2 (fossé)

1 micro-fragment de céramique à pâte rougeâtre assez fine provient de cet endroit. Il s'agit d'un tesson d'une probable cruche.

Datation : Période gallo-romaine.

Fait 36-3 (Chemin)

1 petit tesson d'une céramique à pâte brune d'aspect brun rougeâtre à l'extérieur, et 1 fragment d'amphore italique à pâte rougeâtre, apparemment sans dégraissant et assez altérée ont été prélevés à cet emplacement. Le tesson de céramique est attribué au second âge du Fer (possible tesson résiduel). L'appellation d'amphores italiques est liée aux productions de la côte Tyrrhénienne de l'Italie ; elles sont classées par Dressel (H.) en 1899 sous la forme 1 (dites amphores Dressel 1 ou Dr1). L'amphore de type Dressel 1A fut en service sur la période 130-70 avant notre ère, la Dressel 1B sur une période allant de 70 à 30 et enfin la Dressel 1C a été utilisée de 130 à 50 avant notre ère (annexe 61, Olmer 2012).

1 petit fragment d'*imbrex*, a également été récupéré à cet endroit. On sait, que les premières toitures en tuile dans le sud de la Gaule datent de la première moitié du Ier siècle, voire du IIe siècle av. J.-C. (Clément, 2011). En Gaule du Nord, les données sur l'apparition de ce matériau sont lacunaires (Noleau, 2010). À Angers, les tuiles apparaissent timidement dans les dernières décennies du Ier siècle av. J.-C. (Mortreau, 2008).

L'association du fragment d'amphore et de l'*imbrex* suppose deux interprétations : soit le tesson d'amphore est résiduel et dans ce cas le comblement de cette structure a eu lieu à l'époque gallo-romaine, soit ces éléments sont contemporains et dans ce cas le contexte serait gallo-romain précoce.

Datation : Période gallo-romaine (précoce ?).

Fait 36-7 (fossé)

1 petit morceau de *tegula*, a été découvert à cet emplacement.

Datation : Période gallo-romaine.

2.1.3 Les fossés d'époque Moderne/Contemporaine (figurant sur le cadastre napoléonien de 1828)

Parmi les quelques tronçons de fossé reconnus dans l'ensemble de l'emprise, certains correspondent à l'aménagement agraire tel qu'il était au moment du relevé du cadastre napoléonien de 1828 (fig. 24) ou de limites parcellaires plus récentes (fossés 5-1, 5-2, 16-3, 24-1).

Des sondages mécaniques ont été effectués dans quelques fossés (ceux encore visibles dans les tranchées non inondées).

Dans l'ensemble, les fossés dont la largeur est assez variable (de 0,80 m à 2 m de large pour une moyenne autour de 1 m), affichent un creusement avec un profil en cuvette à fond arrondi (peu profond, de 30 à 50 cm). Le comblement est en majorité composé de limon brun-gris à beige-gris. La série des fossés parallèle, visible par exemple au travers des tranchées 8 et 10 ou encore, correspond clairement à l'emplacement d'une haie bordée de fossés.



Fig. 23 Extrait du cadastre napoléonien de 1828, commune de Sarzeau © <http://recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastre/>

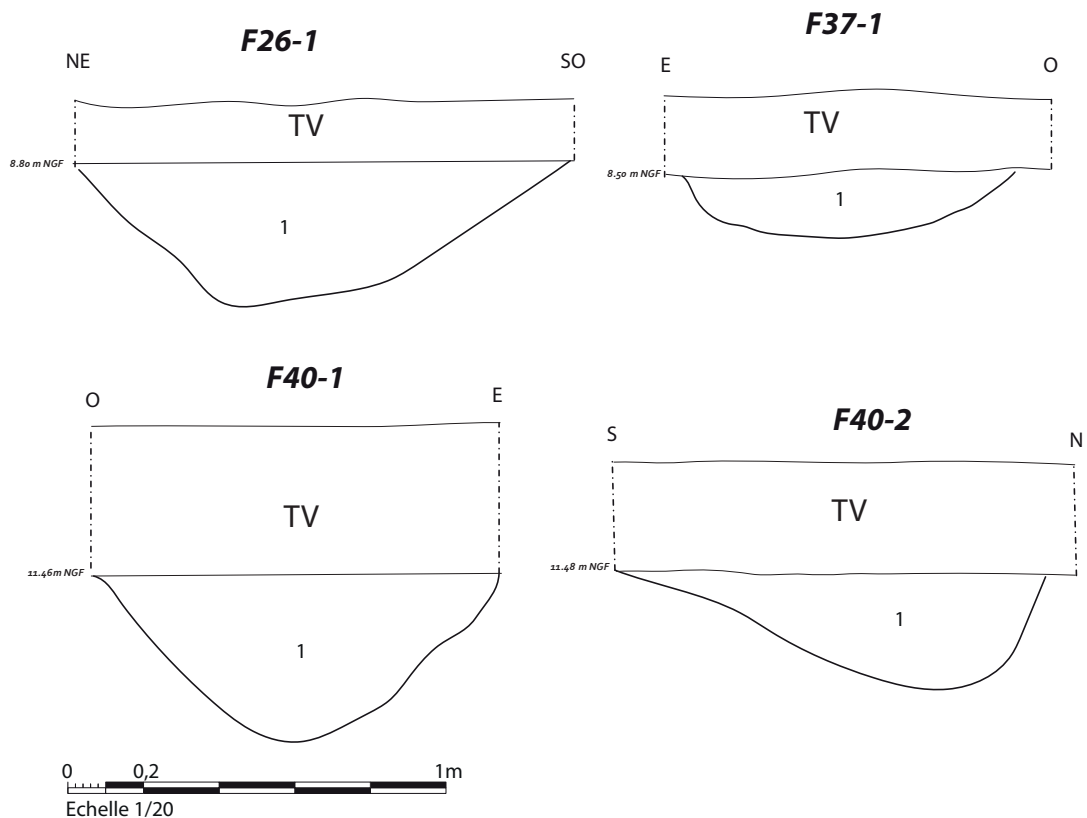


Fig. 24 Coupe des fossés © Inrap, Y. Escats

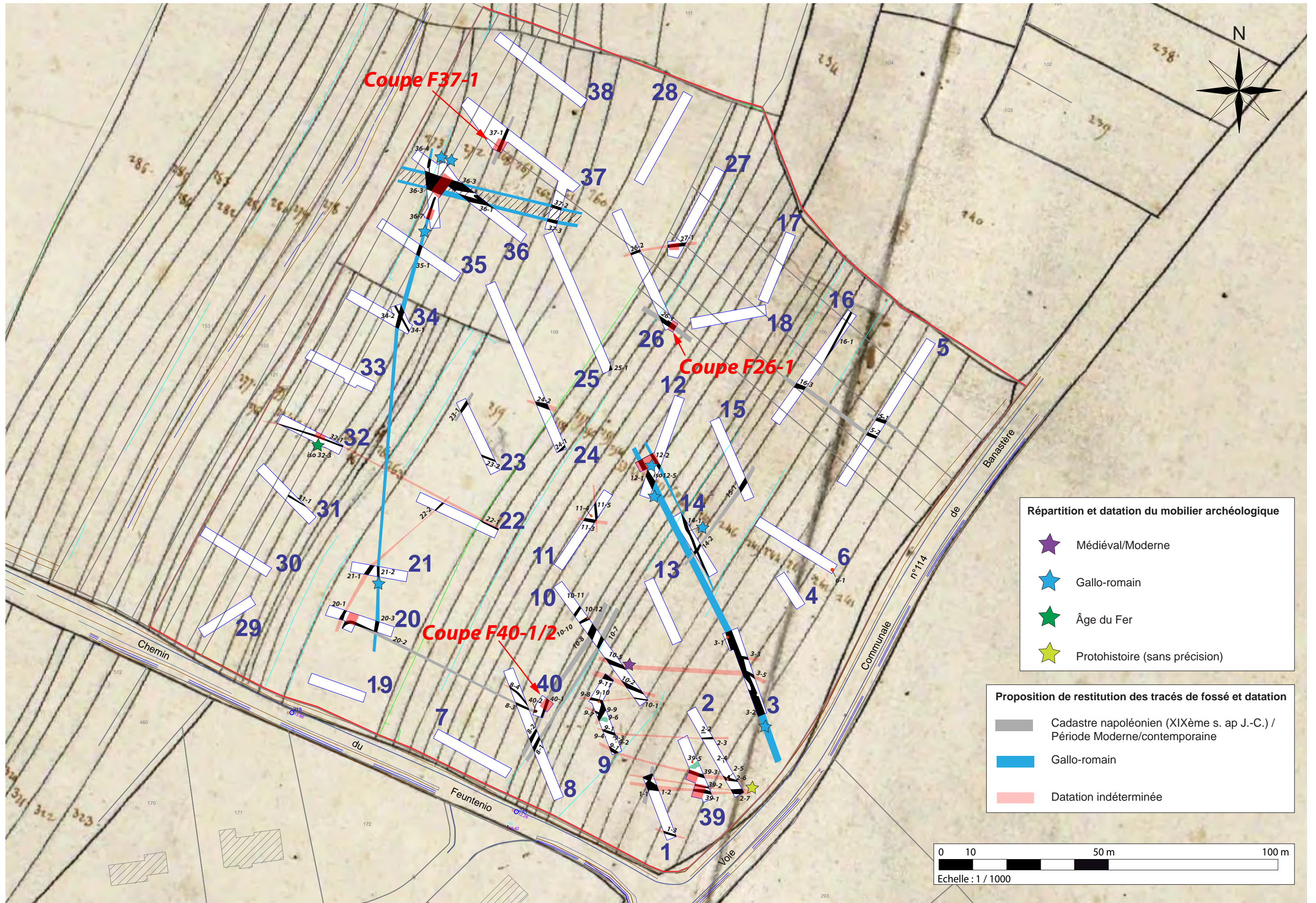


Fig. 25 Plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges archéologiques, sur le cadastre napoléonien et actuel © Inrap, DAO Y. Escats, 2018.

2.1.4 Les fossés antérieurs aux limites parcellaires du cadastre napoléonien mais postérieurs aux fossés gallo-romains : des fossés du Bas Moyen âge/Époque Moderne ?

2.1.4.1 Description

D'autres fossés ne figurant pas sur le cadastre napoléonien ni le cadastre actuel ont été repérés, pour l'essentiel au sud-est de l'emprise. Leur orientation est-ouest diverge par rapport au réseau fossoyé gallo-romain et moderne/contemporain. Dans cette partie sud-est, plus précisément où se concentrent plusieurs fossés disposés en parallèle les uns des autres marquent ici probablement plusieurs phases de creusements à une période antérieure au découpage parcellaire plus récent (fig 27 : fossés des tranchées 1, 2, 3, 8, 9, 10. Composés généralement d'un comblement limoneux brun-gris oxydé, ponctuellement mêlant des rejets de coquillage (fossé 39-3) ou de nombreuses plaquettes de micaschiste (fossé 3-5), leurs dimensions varient entre 0,80 m et 1,40 m. Comme nous le précisons précédemment, une relation de chronologie relative à hauteur des fossés 3-5 et 3-2 (gallo-romain) a pu être observée en surface du décapage, avec un recoupement très visible du fossé 3-2 par le fossé 3-5 comblé de nombreuses plaquettes de micaschiste? (cf fig. 14 p. 38). Notons en outre qu'un tesson de céramique se rapportant peut-être au bas Moyen âge (cf infra «Le mobilier») a été récolté dans le tronçon suivant 10-5, validant une datation de ce réseau de fossés bien postérieur à la période romaine. Un petit tesson protohistorique très roulé a également récolté dans le fossé 2-7 mais pourrait ici être résiduel.

Des sondages mécaniques ont été pratiqués à hauteur des fossés 27-1 (situé au nord de l'emprise), 39-1 à 3. Les coupes des profils de creusement variables, en U aux bords évasés, en cuvette ou en V à fond arrondi et des profondeurs conservées de 6 cm à 0,46 m. La stratification du comblement est simple (une ou deux couches) avec comme particularité une couche de rejet de coquillage observée dans le fossé 39-3 (fig. 26).

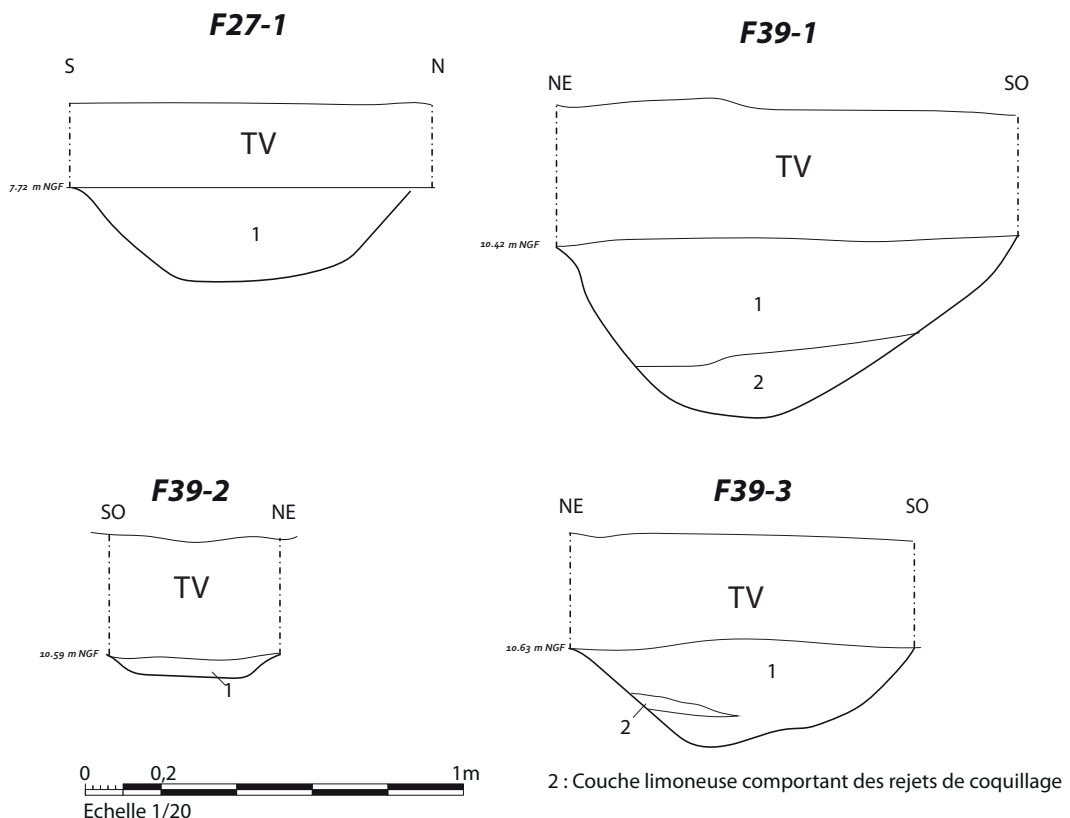


Fig. 26 Coupe des fossés © Inrap, Y. Escats

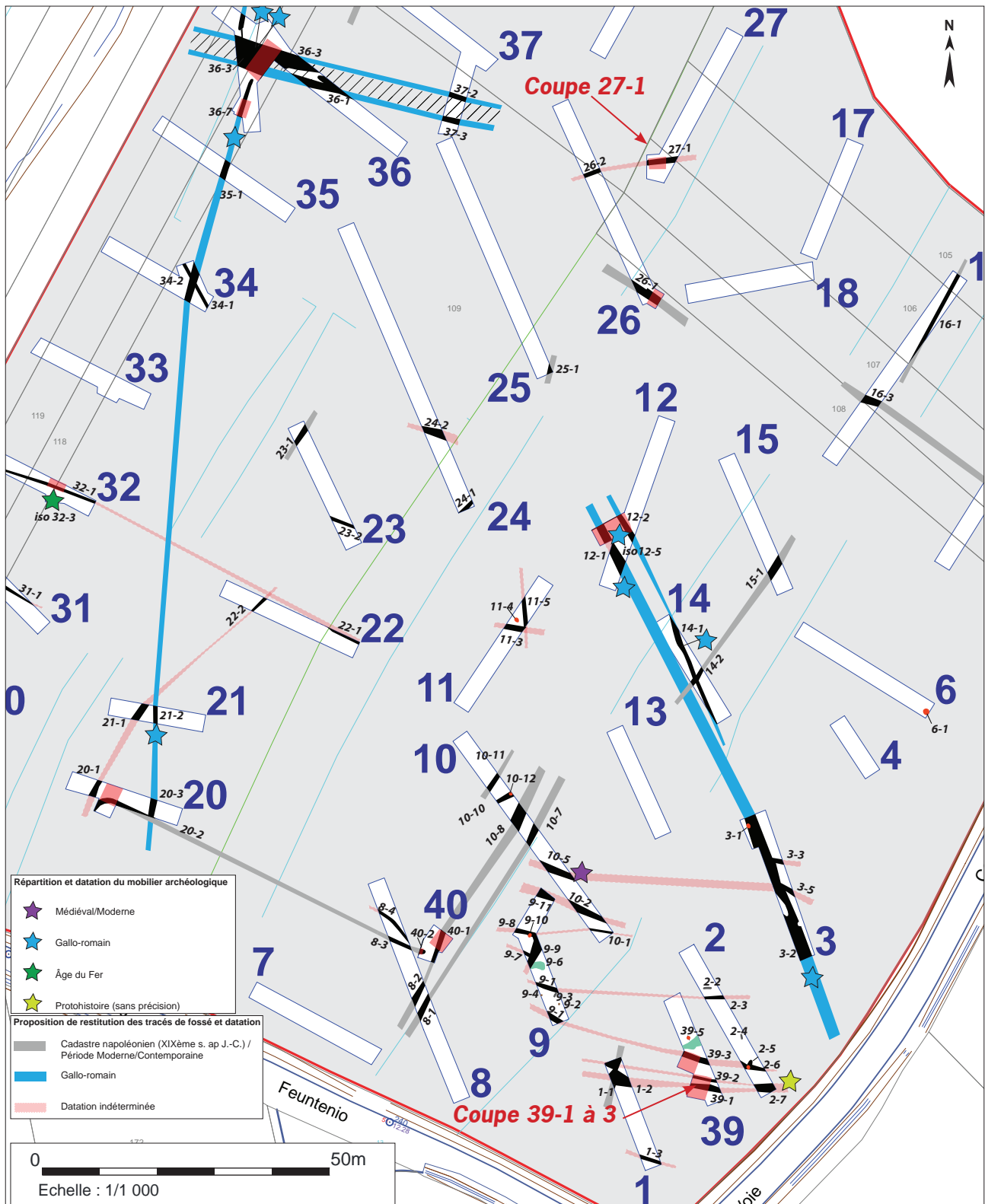


Fig. 27 Plan de situation des fossés de datation indéterminée (en rose saumon) © Inrap, Y. Escats

2.1.4.2 Le mobilier (Eddie Roy)

Fait 10-5 (fossé)

1 fragment du fond d'une céramique à pâte gris clair bien cuite, d'aspect extérieur et intérieur brun rougeâtre clair, à gros dégraissants, a été prélevé à cet emplacement. La pâte suggère une datation assez tardive.
Datation : Médiévale ou Époque Moderne (bas Moyen âge ?).

Fait 2-7 (fossé)

1 petit fragment de céramique à pâte brun grisâtre foncé et brun rougeâtre, a été prélevé à cet emplacement.
Datation : Protohistoire.

2.1.5 Les autres vestiges non datés

Des trous de poteau (au nombre de 2), quelques fosses (au nombre de 3) ainsi que des structures de combustion ont également été mis au jour, pour l'essentiel, localisés dans la partie sud-est de l'emprise.

Aucune datation n'a pu être établie en l'absence de mobilier, ni de synchronie entre ces différents vestiges. Leur présence témoigne toutefois d'une fréquentation de lieux, qui plus est d'activités de chauffe à en croire la présence d'assez nombreuses structures de combustion (7 ont été reconnues). Ces traces d'activités signalent l'existence probable d'une zone habitée située à proximité. Concernant les datations de ces structures de combustion

2.1.5.1 Les trous de poteau et les fosses

Les trous de poteau :

Bien que très anecdotique ici, la présence de trous de poteau signalerait l'existence de bâtiment sur poteau dans ce secteur. Ces témoins sont apparus sous la forme de tache circulaire d'un diamètre de 30 cm et 44 cm dans les tranchées 9 (9-3 et 9-4). Composé d'un limon gris oxydé, un bloc de calage en micasciste est observé de la fosse d'ancrage de poteau 9-2 (**fig. 29 et 30**).

Les trous de poteau n'ont pu être testés en raison de l'inondation de la tranchée.

Les fosses :

Les trois fosses situées en tranchée 2 (2-2 et 2-4) et 9 (9-3, **fig. 29 et 30**) ont une morphologie similaire allongée respectivement 1,30 x 0,40 m, 1,10 x 0,40 m et 1,40 x 0,30 m. Ces excavations sont comblées d'un sédiment gris-beige oxydé. Aucun test manuel n'a pu être également entrepris (pour la même raison évoquée précédemment).

2.1.5.2 Les structures de combustion

Un nombre assez important de ce type de vestige a été mis au jour dans l'emprise, toujours dans sa partie sud-est. 7 structures de combustion, reconnues de manière assez dispersée dans ce secteur, s'apparentent à des taches plus ou moins circulaires d'un diamètre moyen d'environ 0,70 m et composé par un comblement central très charbonneux et des bords portant les stigmates d'une chauffe assez importantes (rubéfaction de couleur orangée du substrat géologique argileux). Certaines structures de combustion sont installées dans des fossés : 2-5 dans le fossé 2-6 non daté (**fig. 31, 32 et 36**), 3-1 dans le fossé gallo-romain 3-2 (**fig. 33, 34 et 36**), 9-10 dans le fossé non daté 9-8 et 10-10 dans le fossé 10-12 non daté (**fig. 36**). S'agit-il d'une coïncidence ou d'une opportunité, dans ce dernier cas les structures auraient été installées dans la dépression des fossés (en l'occurrence en partie déjà comblés), permettant d'offrir un abri au vent (avec peut-être encore la présence du talus bordant les fossés). Une seule structure a pu être fouillée en raison de l'inondation dans les tranchées.

Il s'agit du fait 39-5 (**fig. 36** : tranchée 39). La structure est apparue sous la forme d'une tache plus ou moins circulaire charbonneuse au centre et orangée sur les bords (rubéfaction). La coupe présente un creusement peu prononcé de 10 cm de profondeur conservée et un profil en cuvette aux bords droit (**fig. 28**). La fouille met en évidence une légère rubéfaction sur les bords seulement.

Aucun élément mobilier ne permet de dater ces structures. Seul un *terminus post quem* est donné pour la structure 3-1 qui est installée dans le fossé gallo-romain 3-2, supposant alors une mise en place possible de cette structure dès cette période. D'autres sont installés dans des fossés peut-être plus récents (du Moyen âge ?) comme c'est le cas pour la structure 2-5 (installé dans le fossé 2-6).

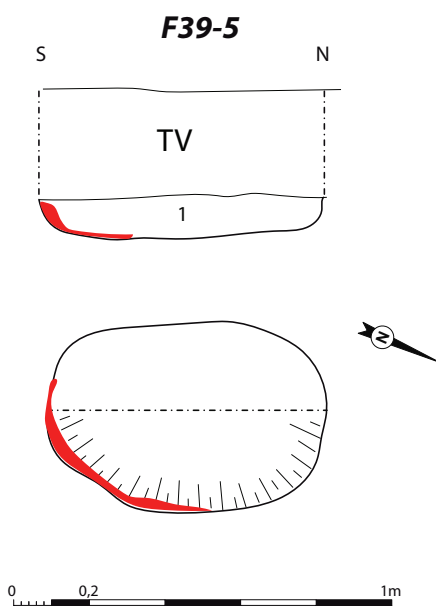


Fig. 28 Coupe et plan de la structure de combustion 39-5 © Inrap, Y. Escats

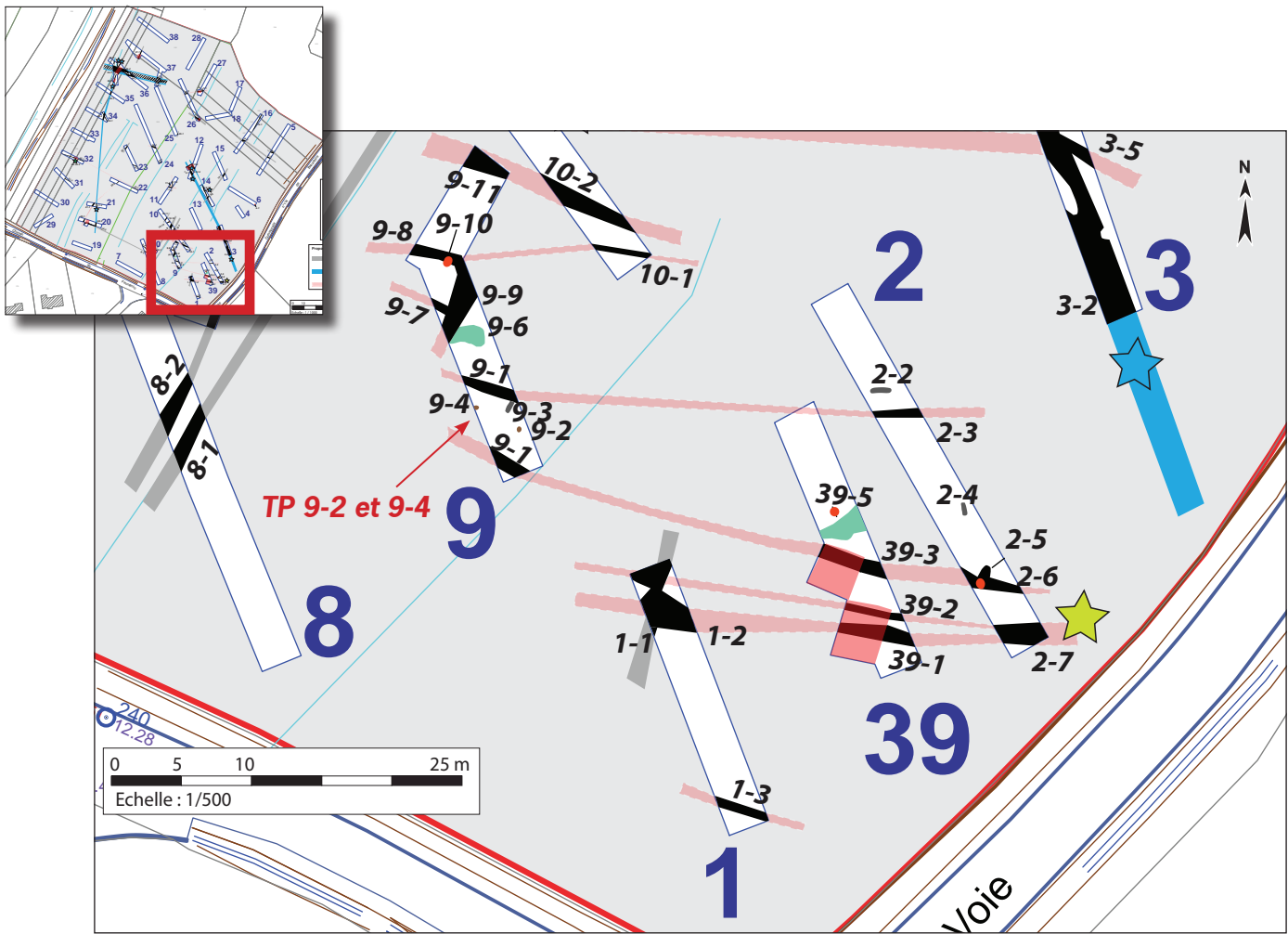


Fig. 29 Plan de situation des trous de poteau et fosses © Inrap, Y. Escats



Fig. 30 Les trous de poteau et fosse de la tranchée 9 © Inrap, Y. Escats



Fig. 31 La structure de combustion 2-5, installée dans le fossé 2-6 © Inrap, Y. Escats



Fig. 32 Vue de détail de la structure de combustion 2-5. Forte rubéfaction sur le pourtour © Inrap, Y. Escats



Fig. 33 La structure de combustion 3-1, installée dans et sur le bord du fossé 3-2 © Inrap, Y. Escats

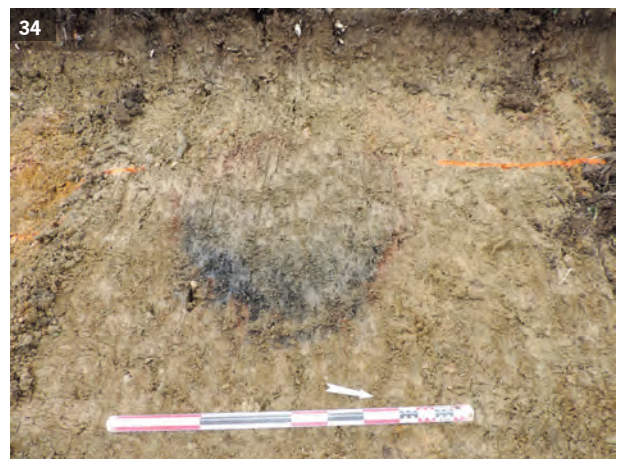


Fig. 34 Vue de détail de la structure de combustion 3-1. Rubéfaction sur le pourtour © Inrap, Y. Escats

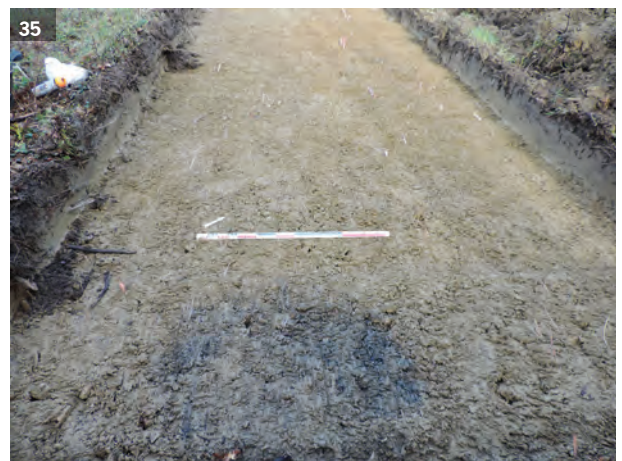


Fig. 35 Vue de détail de la structure de combustion 6-1. Remplissage charbonneux, faible rubéfaction sur les bords © Inrap, Y. Escats

3. Conclusion

Le diagnostic, prescrit sur 3,4 hectares, en préalable du projet d'un parc résidentiel de loisirs prévu au sud de la commune de Sarzeau, a permis de mettre en évidence quelques témoins d'occupations anciennes, notamment un système de fossés gallo-romains délimitant des parcelles et un chemin, témoignant d'une organisation du paysage dans le secteur et signalant probablement la présence d'occupation d'habitat à proximité. Les structures de combustion mise en évidence au sud-est de l'emprise, bien que non datées, pourraient toutefois participer à cette éventuelle occupation, sachant que les activités de chauffe sont généralement éloignées de l'habitat en raison du risque d'incendie.

Les autres fossés non datés, mais postérieurs *a priori* au réseau gallo-romain, viennent compléter les résultats de ce diagnostic et mettent en évidence un nouvel aménagement agraire du secteur à une période se situant entre la période romaine et la période contemporaine, peut-être plus précisément à la fin du Moyen âge si l'on se base sur l'unique tesson de céramique découvert dans un des fossés.

4. Bibliographie

de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant J.-C.) dans l'est de la France et les régions voisines », Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007. p.317-342.

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géoportail © de l'IGN : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <http://geoportail.gouv.fr>

Archives départementales du Morbihan

Cadastré napoléonien du Morbihan : archives départementales : Relevé cadastral napoléonien de 1828, Section N de la Maison-Neuve, Parcelles 114-639, commune de Sarzeau.

Adresse internet : <http://recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastré/>

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.

Adresse internet : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Carte topographique

<http://fr-fr.topographic-map.com>

Bibliographie générale

Clement 2011 : CLEMENT (B.), « La typologie des tuiles de terre cuite au deuxième âge du Fer en Gaule méridionale : nouvelles données », in Actes du congrès d'Arles. SFECAG, Marseille, 597-606.

Mortreau 2008 : MORTREAU (M.), « *Indices de la présence de militaires romains à Angers, Luliomagus (Ier av.-IIIe apr. J.-C.)* », in Archives d'Anjou, 12, p. 9-39.

Noleau 2013 : NOLEAU (J.F.), Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire – Premier bilan. Revue archéologique de l'Ouest n°30, p.223-259.

Olmer 2012 : OLMER (F.).- Les amphores sont-elles utiles à la chronologie de la fin de l'âge du Fer ? In : *Barral (Ph.), Fichti (St.) dir., Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte « Chronologie de la fin*

5. Liste des figures

Fig. 1 Localisation de l'opération sur carte IGN

Fig. 2 Localisation de l'opération sur Google Maps

Fig. 3 Implantation topographique de l'emprise du diagnostic, Sarzeau (Morbihan) © <http://fr-fr.topographic-map.com/> // © Inrap, DAO Y. Escats

Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic (en rouge) sur de la carte géologique du secteur de Sarzeau © BRGM // Inrap, © DAO Y. Escats

Fig. 5 Profondeur des tranchées du diagnostic et LOG de la tranchée 5 © Inrap, DAO Y. Escats

Fig. 6 Cartographie des indices de sites archéologiques et des opérations d'archéologie préventive, d'après les données de la Carte archéologique du SRA Bretagne (Lorho T.), sur fond IGN.

Fig. 8 Tranchées de diagnostic en cours de décapage à la pelle mécanique © Y. Escats

Fig. 9 Exemple de tranchée de diagnostic décapée à la pelle mécanique © Y. Escats

Fig. 10 Plan de localisation des tranchées du diagnostic archéologique, sur fond du cadastre actuel © Inrap, Y. Escats

Fig. 11 Plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges archéologiques, sur le cadastre actuel © Inrap, DAO Y. Escats, 2018

Fig. 12 Tranchée inondée © Inrap, Y. Escats

Fig. 13 Plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges archéologiques, sur le cadastre actuel © Inrap, DAO Y. Escats, 2018.

Fig. 14 Tranchée inondée © Inrap, Y. Escats

Fig. 15 Plan de situation des fossés romains (en bleu) © Inrap, Y. Escats

Fig. 16 Coupe des fossés romains © Inrap, Y. Escats

Fig. 17 Vue des fossés 36-4 et 36-7 s'interrompant au niveau du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

Fig. 18 Plan de situation du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

Fig. 19 Coupe du chemin 36-3 © Inrap, Y. Escats

Fig. 20 Coupe du chemin 36-3. Le niveau de cailloutis est visible en surface et dans la coupe à gauche © Inrap, Y. Escats

Fig. 21 Détail de la coupe du chemin 36-3, le cailloutis composé de quartz roulé de différentes dimensions © Inrap, Y. Escats

Fig. 22 Fragment de fusaïole récolté dans le comblement du fossé 3-2 © Inrap, E. Roy

Fig. 23 Extrait du cadastre napoléonien de 1828, commune de Sarzeau © <http://recherche.archives.morbihan.fr/archive/recherche/cadastre/>

Fig. 24 Coupe des fossés © Inrap, Y. Escats

Fig. 25 Plan général des tranchées de diagnostic et des vestiges archéologiques, sur le cadastre napoléonien et actuel © Inrap, DAO Y. Escats, 2018.

Fig. 26 Coupe des fossés © Inrap, Y. Escats

Fig. 27 Plan de situation des fossés de datation indéterminée (en rose saumon) © Inrap, Y. Escats

Fig. 28 Coupe et plan de la structure de combustion 39-5 © Inrap, Y. Escats

Fig. 29 Plan de situation des trous de poteau et fosses © Inrap, Y. Escats

Fig. 30 Les trous de poteau et fosse de la tranchée 9 © Inrap, Y. Escats

Fig. 31 La structure de combustion 2-5, installée dans le fossé 2-6 © Inrap, Y. Escats

Fig. 32 Vue de détail de la structure de combustion 2-5. Forte rubéfaction sur le pourtour © Inrap, Y. Escats

Fig. 33 La structure de combustion 3-1, installée dans et sur le bord du fossé 3-2 © Inrap, Y. Escats

Fig. 34 Vue de détail de la structure de combustion 3-1. Rubéfaction sur le pourtour © Inrap, Y. Escats

Fig. 35 Vue de détail de la structure de combustion 6-1. Remplissage charbonneux, faible rubéfaction sur les bords © Inrap, Y. Escats

Fig. 36 Plan de situation des structures de combustion © Inrap, Y. Escats

III. Inventaires techniques

Inventaire des faits

Légende :

L : limon

LS : limon sableux

PM : paillettes de micaschiste

CB : charbons de bois

TC : terre cuite

N° tranchée	N° Fait	Identification	Comblement de surface / US	Profil/ morphologie	Mobilier/Datation	Niveau d'appari- tion (m)	L (m)	l (m)2	Ø (en m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
1	1-1	Fossé	L gris à beige clair oxydé, Q, PM			0,50	1,20					N7967-69
1	1-2	Fossé	L gris à beige clair oxydé, Q, PM			0,50	1,50					N7967-69
1	1-3	Fossé	L gris à beige clair oxydé, Q, PM			0,50	0,70					N7970
2	2-2	Fosse	L gris-beige			0,50	1,30	0,40				N7987
2	2-3	Fossé	L gris-beige			0,50	0,50					N7986
2	2-4	Fosse	L gris-beige			0,50	1,10	0,40				N7985
2	2-5	Structure de combustion	L brun-gris à noir, rubéfaction aux bords			0,50		0,70				S2-5/S2-5a / N7973-83
2	2-6	Fossé	L brun-gris oxydé			0,50	0,60					N7984
2	2-7	Fossé	L brun-gris oxydé			0,50	1,40					
3	3-1	Structure de combustion	L brun-gris à noir, rubéfaction aux bords			0,40		0,95				N7993-98
3	3-2	Fossé	L brun-gris oxydé		Céram, fusaiole	0,40	1,90					N7994-8000/7991
3	3-5	Fossé	L brun-gris oxydé, TC, blocs mi-caschiste			0,40	1,20					N7991
4	Négative											
5	5-1	Fossé	L jaune-gris clair oxydé, poches argille bleutée			0,40	1,10					
5	5-2	Fossé	L jaune-gris clair oxydé, poches argille bleutée			0,40	0,90					
6	6-1	Structure de combustion	L gris à noir, très charbonneux au centre			0,30		1,00				N8003-05
7	Négative											
8	8-1	Fossé	LA gris oxydé, Q, TC			0,50	1,10					
8	8-2	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	0,70					
8	8-3	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	0,70					
8	8-4	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	0,70					N8015-17
9	9-1	Fossé	LA gris oxydé, Q, PM			0,30		0,30				
9	9-2	Trou de poteau	LA gris oxydé, bloc de calage M			0,40		0,30				N8018-20/22-24
9	9-3	Fosse	LA gris foncé oxydé			0,40	1,40	0,30				N8021-24
9	9-4	Trou de poteau	LA gris foncé oxydé			0,40		0,44				
9	9-5	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	1,24					
9	9-6	Chablis	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40						N8012-14
9	9-7	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	0,50					N8008
9	9-8	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q		Céramique	0,40	1,04					
9	9-9	Fossé	LA gris-orangé oxydé, PM, Q			0,40	0,80					
9	9-10	Structure de combustion	L gris à noir, très charbonneux au centre			0,40		0,70				N80009-11/8025-27
9	9-11	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40	1,10					

N° tranchée	N° Fait	Identification	Comblement de surface / US	Profil/ morphologie	Mobilier/Datation	Niveau d'appari- tion (m)	L (m)	l (m)2	Ø (en m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
10	10-1	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		1,10				
10	10-2	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40	1,10					
10	10-5	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		0,90				
10	10-7	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		1,10				
10	10-8	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		2,10				
10	10-10	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		1,10				
10	10-11	Fossé	L beige-gris oxydé			0,40		0,80				
10	10-12	Structure de combustion	L gris à noir, très charbonneux au centre			0,40		0,40				
11	11-3	Fossé	L beige-gris oxydé + grave de quartz			0,30		0,80				
11	11-4	Structure de combustion	L brun-gris à noir, rubéfaction aux bords			0,30		0,70				
11	11-5	Fossé	L beige-gris oxydé			0,30		0,50				
12	12-1	Fossé	L beige-gris oxydé	Fond irrégulier, bords évasés	Tuile GR	0,40	1,70		0,48	1		N8085-90
12	12-2	Fossé	L beige-gris oxydé	V, bords évasés		0,40	0,80		0,40	1		N8085-90
13	Négative					0,30						
14	14-1	Fossé	L beige-gris oxydé, TC		Tuile GR	0,50		0,80				
14	14-2	Fossé	L beige-gris oxydé			0,50		0,80				
15	15-1	Fossé	L beige-gris oxydé			0,30		1,30				
16	16-1	Fossé	L beige-gris oxydé			0,50		0,90				
16	16-3	Fossé	L beige-gris oxydé			0,70	1,40					
17	Négative					0,60						
18	Négative					0,30						
19	Négative					0,30						
20	20-1	Fossé	L brun-gris oxydé, blocs micaschiste			0,30		1,20				
20	20-2	Fossé	L brun-gris oxydé	U aux bords évasés		0,30	0,90		0,26		cahier	
20	20-3	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,10					
21	21-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,20					
21	21-2	Fossé	L brun-gris oxydé		Céramique GR	0,30	0,80					
22	22-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	0,80					
22	22-2	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	/					
23	23-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,40	1,00					
23	23-2	Fossé	L brun-gris oxydé			0,40	0,50					

N° tranchée	N° Fait	Identification	Comblement de surface / US	Profil/ morphologie	Mobilier/Datation	Niveau d'appari- tion (m)	L (m)	l (m)2	Ø (en m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
24	24-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	0,70					
24	24-2	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,20					
25	25-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,00					
26	26-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,20		0,36	cahier		N8084
26	26-2	Fossé	L beige-gris oxydé			0,30	0,80					
27	27-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	0,80		0,24	cahier		
28	Négative					0,30						
29	Négative					0,30						
30	Négative					0,30						
31	31-1	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	0,40					
32	32-1	Fossé	L brun-gris oxydé	U aux bords évasés		0,30	0,50		0,20	cahier		N8077-78
33	Négative					0,30						
34	34-1	Fossé	L beige-gris oxydé			0,30	0,50					
34	34-2	Fossé	L brun-gris oxydé, nb ses plaquettes de micaschiste			0,30	1,30					
35	35-1	Fossé	L brun-gris oxydé, nb ses plaquettes de micaschiste			0,40	1,10					
36	36-1	Fossé	L brun-gris oxydé	Fond irrégulier, bords évasés		0,40				2		N8042-43/ N8047-54/ N8062-73/ S36-3a à g
36	36-3	Chemin	L brun-gris oxydé, grave de quartz, TC	Fond irrégulier, bords évasés		0,40				2		N8042-43/ N8047-54/ N8062-73/ S36-3a à g/ S36-3 chemin
36	36-4	Fossé	L brun-gris oxydé, altérite			0,40	3,00					N8042-43/ N8047-54/ N8062-73/ S36-3 et 4
36	36-7	Fossé	L brun-gris oxydé	U aux bords obliques		0,40	0,70		0,56	cahier		N8042-43/ N8047-54/ N8055-61
37	37-1	Fossé	L beige-gris oxydé, qq quartz	Cuvette, fond arrondi		0,30	1,10		0,16	cahier		N8082
37	37-2	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	0,90					
37	37-3	Fossé	L brun-gris oxydé			0,30	1,10					

N° tranchée	N° Fait	Identification	Comblement de surface / US	Profil/ morphologie	Mobilier/Datation	Niveau d'appari- tion (m)	L (m)	l (m)²	∅ (en m)	Prof. (m)	Minute	Photographie
38	Négative											
39	39-1	Fossé	L beige-gris oxydé, qq quartz	V, bords évasés, fond arrondi		0,50	1,20	0,46			cahier	S'Tr39 fossé1/
39	39-2	Fossé	L brun-gris oxydé	Arasé, en cuvette		0,50	0,40	0,06			cahier	
39	39-3	Fossé	L brun-gris oxydé, rejet de coquillages	Cuvette, fond irrégulier, bords évasés		0,50	1,00	0,26			cahier	S'Tr39 fossé 3a/ S'Tr39 fossé3
39	39-5	Structure de combustion	L gris à noir, très charbonneux au centre, rubéfaction	Cuvette, bords droits		0,50	0,40	0,10			cahier	S39-5/S39-5a
40	40-1	Fossé	L brun-gris oxydé	V, fond arrondi		0,40	1,05	0,42				Tr40 fl et 2
40	40-2	Fossé	L brun-gris oxydé	V, fond arrondi, bord sud évasé		0,40	1,10	0,30				Tr40 fl et 2

Inventaire du mobilier : Céramique (Eddie Roy)

Tranchées	Faits et US	Fragments	Bords	Fonds	N.M.I	Période	N° bac
2	7	1				Protohistoire	1
3	2	1	1		1	Gallo-romain	1
10	5	1		1	1	Moyen âge/Moderne	1
12	1	1				Gallo-romain	1
12	5	1 (tuile)				Gallo-romain	1
14	1	1 (tuile)				Gallo-romain	1
21	2	1				Gallo-romain	1
32	3 (ISO)	1				Âge du Fer	1
36	3	2 (+ 1 tuile)				Gallo-romain	1
36	7	1				Gallo-romain	1

Chronologie

Protohistoire,
Age du Fer,
gallo-romain,
Moyen âge
époque Moderne/
Contemporaine

Sujets et thèmes

Bâtiment, fossés,
parcellaire, trou de
poteau, fosse,
voirie

Mobilier

Céramique,
TCA/TC,

Diagnostic archéologique aux lieux-dits « Route de Banastère » / « Chemin de Feuntenio » à Sarzeau

Le projet d'un parc résidentiel de loisir, sur la commune de Sarzeau (Morbihan), aux lieux-dits «Route de Banastère» / «Chemin de Feuntenio» a conduit le SRA Bretagne à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 3,4 hectares. L'opération a permis la mise au jour de vestiges appartenant à plusieurs périodes chronologiques. Des vestiges gallo-romains ont été découverts et sont matérialisés par des fossés délimitant d'anciennes parcelles ainsi qu'un chemin. D'autres fossés postérieurs, mais dont la datation est peu précise, ont également été mis en évidence. Ils pourraient avoir été creusés pour certains vers la fin du Moyen âge d'après le mobilier céramique recueilli. Des structures de combustion ont également été repérées. Leur présence témoigne vraisemblablement d'une occupation d'habitat à proximité. D'après des éléments de chronologie relative, ces structures pourraient avoir été mises en place dès la période romaine ou plus tardivement à la fin du Moyen âge.